Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 9470471
Centre d'intérêt. 778

Pelletier, Normand.

Le secteur des services à la communauté et des services personnels : l'emploi, la formation et la transition école-travail / par Normand Pelletier et Jean-Claude Roy. -- [Québec] : Direction des études sur l'emploi et les carrières, 1989.
ix, 98 p. : ill., carte ; 28 cm. -- (Etudes et analyses / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la recherche et du développement)

Code: 28-2424; CUISEP 823-160; 28-1972; 8788-1144. Bibliogr.: p. 95-98.

ISBN 2-550-14797-9

Vedette(s)-secondaire(s): Roy, Jean-Claude * Québec (Province). Direction des études sur l'emploi et les carrières * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

Descripteur(s): Service communautaire * Enquête sur les finissants * Emploi * Main-d'oeuvre * Marché du travail * Diplômé * Placement * Adéquation études-emploi * Formation professionnelle * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Services personnels

Analyse des questions reliées à l'emploi, à la formation et au passage du système scolaire au marché du travail dans le secteur des services à la communauté et services personnels (protection publique, hébergement et restauration, services à la personne et loisirs). Le premier chapitre décrit le secteur, traite de son évolution récente et de l'état du marché du travail. Le second analyse chacun des programmes du secondaire et du collégial sur la base des performances des diplômés quant au placement et à l'adéquation études-emploi et en regard des perspectives du marché du travail à court et à long terme. On y traite également de l'incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement en emploi relié à la formation ainsi que des secteurs qui sont les principaux employeurs des diplômés.

Type de document:

Recherche et développement

Dossier

28-2424

LE SECTEUR DES SERVICES
À LA COMMUNAUTÉ ET DES
SERVICES PERSONNELS

L'emploi, la formation et la transition école-travail

ÉTUDES ET ANALYSES

Québec

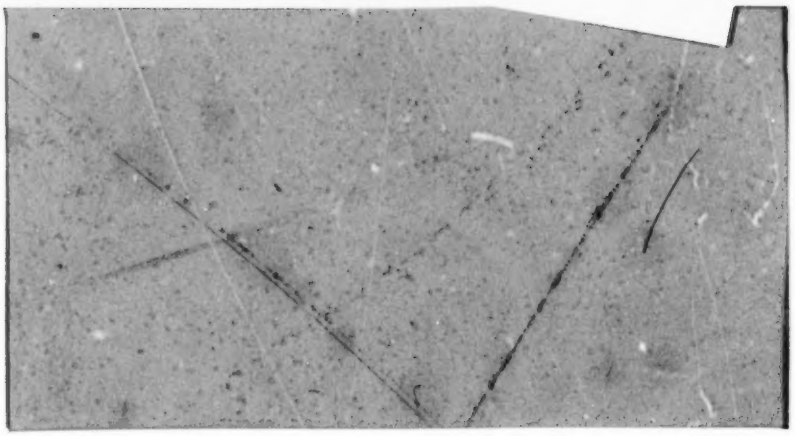

La Collection "Études et Analyses"

Responsable de la recherche institutionnelle, et chargée de proposer des orientations pour le développement du système éducatif et des services qu'il offre, la Direction générale de la recherche et du développement diffuse annuellement quantité de textes destinés à des publics variés.

Afin de permettre une meilleure identification de ses productions et de leur portée, la Direction générale utilise trois collections:

- **o Notes et Documents**
- **o Etudes et Analyses**
- **o Statistiques**

La présente collection "Études et Analyses" regroupe les résultats des travaux de la Direction générale qui s'appuient sur une démarche de recherche et respectent les exigences d'une analyse rigoureuse et systématique.

94-70471

28-2424

LE SECTEUR DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ET DES SERVICES PERSONNELS

L'emploi, la formation et la transition école-travail

Par
Normand Pelletier
et
Jean-Claude Roy

Direction des études sur
l'emploi et les carrières

Avril 1989

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1989

ISBN 2-550-14797-9

Dépôt légal - deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Le présent document s'inscrit dans une série de rapports d'analyse portant sur certains secteurs clés de l'activité économique. L'objectif visé par ces travaux est de regrouper un ensemble de données économiques et réglementaires concernant l'exercice de métiers et de professions dans les secteurs à l'étude et de mettre ces données en relation avec les activités de formation pertinentes offertes par le système éducatif. Ces études sont destinées à favoriser à moyen et à long terme la meilleure cohérence possible entre l'école et le marché du travail.

Bien qu'ils soient d'abord conçus à l'intention de ceux qui travaillent à la planification des contenus et des aménagements de la formation professionnelle, les documents de cette série pourront également être utiles à tous ceux qui s'intéressent aux questions reliées à la transition école-marché du travail.

Dans cette série, nous parlons abondamment des régions administratives scolaires du Québec. Le lecteur trouvera en annexe la délimitation et l'identification de chacune de ces régions.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et essentiellement dans le but d'alléger le texte.

Nous recevrons avec intérêt tout commentaire concernant le contenu et l'organisation de ce rapport.

CODE CUISEP: 823-160. CS

Déjà parus dans la même collection:

- Le secteur et la construction
  Novembre 1987.

- Le secteur de la santé et des services sociaux
  Mai 1988.

- Le secteur des mines, carrières et combustibles minéraux
  Juillet 1988.

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX..... v

LISTE DES GRAPHIQUES..... ix

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE 1: LE SECTEUR DES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ET DES SERVICES PERSONNELS..... 3

1.1 Définition du secteur..... 3
1.1.1 Protection publique..... 4
1.1.2 Hébergement et restauration..... 4
1.1.3 Services à la personne..... 5
1.1.4 Loisirs..... 5

1.2 Évolution récente de l'activité pour certains sous-secteurs..... 5
1.2.1 Hébergement et restauration..... 6
1.2.2 Loisirs..... 31

1.3 Le marché du travail dans ce secteur..... 35
1.3.1 Protection publique..... 51
1.3.2 Hébergement et restauration..... 56
1.3.3 Services à la personne..... 58
1.3.4 Loisirs..... 60

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

CHAPITRE 2: LES SERVICES DE FORMATION ET L'INSERTION AU MARCHÉ DU TRAVAIL..... 63

2.1 La situation des diplômés des programmes de l'enseignement secondaire professionnel donnant accès au secteur des services à la communauté et des services personnels..... 66

2.2 Les effets de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, dix mois après la fin des études, en emploi relié à la formation (enseignement secondaire)..... 71

2.3 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du secondaire professionnel..... 75

2.4 La situation des diplômés des programmes de l'enseignement collégial professionnel donnant accès au secteur des services à la communauté et des services personnels..... 79

2.5 Les effets de la répartition régionale des options sur le taux moyen de placement, dix mois après la fin des études, en emploi relié à la formation (enseignement collégial)..... 83

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

2.6 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du collégial professionnel..... 86

CONCLUSION..... 89

ANNEXE 1: Régions administratives scolaires..... 93

BIBLIOGRAPHIE..... 95

LISTE DES TABLEAUX

Page

TABLEAU 1.1: Nombre de chambres disponibles dans les établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988..... 7

TABLEAU 1.2: Nombre de chambres louées quotidiennement dans les établissements hôteliers, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988..... 12

TABLEAU 1.3: Taux d'occupation mensuel des établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988..... 17

TABLEAU 1.4: Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, en milliers de dollars (données révisées)..... 25

TABLEAU 1.5: La fréquentation des territoires et équipements du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche - Sommaire des parcs, réserves et équipements récréo-touristiques..... 32

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 1.6: Estimation du nombre total moyen de salariés, 1984-1987 (en milliers)..... 36

TABLEAU 1.7: Estimation du nombre total de salariés (en milliers) 1984-1988..... 38

TABLEAU 1.8: Estimation de la rémunération hebdomadaire moyenne, total des salariés (incluant les heures supplémentaires), moyennes annuelles, 1984-1987..... 47

TABLEAU 1.9: Estimation des heures hebdomadaires moyennes, total des salariés (incluant les heures supplémentaires), moyennes annuelles, 1984-1987..... 49

TABLEAU 1.10: Effectifs policiers et civils des corps de police établis au Québec, 1980-1987..... 53

TABLEAU 1.11: Portrait statistique des agents de la paix au ministère de la Sécurité publique du Québec, 1980-1988..... 54

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 2.1: Enseignement secondaire professionnel. Diplômés 1983-1984-1985-1986..... 68

TABLEAU 2.2: Enseignement secondaire. Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986..... 72

TABLEAU 2.3: Enseignement secondaire professionnel. Diplômés 1983-1984-1985-1986. Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés. Par ordre décroissant d'importance..... 76

TABLEAU 2.4: Enseignement collégial professionnel. Diplômés 1983-1984-1985-1986..... 81

TABLEAU 2.5: Enseignement collégial. Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986..... 84

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 2.6: Enseignement collégial professionnel. Diplômés 1983-1984-1985-1986. Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés. Par ordre décroissant d'importance..... 87

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

GRAPHIQUE 1.1: Nombre de chambres disponibles, 1984-1988..... 10

GRAPHIQUE 1.2: Nombre de chambres louées, 1984-1988..... 14

GRAPHIQUE 1.3: Taux d'occupation mensuel, 1984-1988..... 19

GRAPHIQUE 1.4: Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1984-1988..... 27

GRAPHIQUE 1.5: Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1984-1987..... 29

GRAPHIQUE 1.6: Estimation du nombre total moyen de salariés, 1984-1987..... 37

GRAPHIQUE 1.7: Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1984-1988..... 42

GRAPHIQUE 1.8: Estimation de la rémunération hebdomadaire moyenne, 1984-1987..... 48

GRAPHIQUE 1.9: Estimation des heures hebdomadaires moyennes, 1984-1987..... 50

INTRODUCTION

En 1987, le secteur tertiaire représentait 70,5 p. 100 de l'activité économique au Québec, mesurée selon le produit intérieur brut au coût des facteurs.

Ce secteur regroupe de nombreux services de natures très diverses, soit les secteurs des transports, des communications, des autres services d'utilité publique, du commerce de gros et de détail, des finances, assurances et affaires immobilières, des services socioculturels, commerciaux et personnels et de l'administration publique et la défense.

Le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels, qui englobe ce que nous appelons les services à la communauté et les services personnels, est le secteur d'activité économique qui regroupe le plus grand nombre de personnes occupées au Québec. On y retrouve en effet 33,2 p. 100 des emplois disponibles sur le marché du travail en 1987. Cette proportion s'élevait à 33,0 p. 100 en 1986 et à 32,5 p. 100 en 1983. Pour les fins de notre étude, nous n'avons pas tenu compte des services de santé et d'éducation, qui constituent une grande partie des activités des services socioculturels, commerciaux et personnels.

Dans ce document, nous traitons plus en détail les questions de l'emploi, de la formation et du passage du système scolaire au marché du travail dans le secteur des services à la communauté et des services personnels.

Au chapitre 1, nous procédons à la description et à l'analyse de ce secteur. Cette partie présente l'évolution récente de l'activité et de l'état du marché du travail. Nous nous sommes également souciés, là où les données le permettaient, de présenter l'information désagrégée pour les diverses régions administratives afin de tenir compte des particularités de chacune.

Ce premier chapitre nous ayant permis de dégager le contexte dans lequel évoluent les travailleurs du secteur des services à la communauté et des services personnels et les diplômés des programmes de formation donnant accès aux métiers de ce secteur, nous analysons au chapitre 2 chacun de ces programmes, tant au secondaire qu'au collégial, sur la base des performances des finissants diplômés, quant au placement et à la relation études-travail et en regard des perspectives à court et à long terme du marché du travail pour chacun de ces métiers. Nous y étudions également l'incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement en emploi relié à la formation. De plus, nous présentons maintenant quels secteurs sont les principaux employeurs des diplômés, pour chacun des programmes de formation touchés par cette étude.

La conclusion fait état de nos principales observations, notamment sur le plan de l'évaluation de chacun des programmes de formation.

CHAPITRE 1

Le secteur des services à la communauté et des services personnels

1.1 Définition du secteur

Le secteur des services à la communauté et des services personnels, tel que nous le définissons pour les besoins de cette étude, ne correspond à aucun des sous-secteurs du secteur tertiaire tels qu'ils sont définis dans la classification des activités économiques du Québec.

Selon cette classification, le secteur tertiaire regroupe de nombreux services de natures très diverses, soit les secteurs des transports, des communications, des autres services d'utilité publique, du commerce (gros et détail), des finances, des services et de l'administration publique. Ce secteur est de loin le plus important au Québec. En 1987, il représentait plus des deux tiers du produit intérieur brut réel québécois et 71,3 p. 100 de l'emploi total.

Toujours en 1987, 82 000 nouveaux emplois ont été créés à l'intérieur de ce secteur, soit plus de 80 p. 100 de l'ensemble des emplois créés au Québec. Cette hausse sensible des emplois est principalement attribuable au secteur des communications (10 000 emplois) et à celui des finances, assurances et affaires immobilières (14 000 emplois).

Pour les besoins de notre étude, nous avons retenu les sous-secteurs protection publique, hébergement et restauration, services à la personne et loisirs, qui ne constituent qu'une petite partie du secteur tertiaire.

1.1.1 Protection publique

Ce sous-secteur englobe les services de police, les services de sécurité et d'enquêtes et les services correctionnels.

Les services de police incluent essentiellement les corps de police provinciaux et municipaux. De plus, on devrait y ajouter les services de pompiers, mais comme plusieurs municipalités ont des corps de policiers-pompiers ou de pompiers volontaires, il est difficile de recueillir des statistiques sur ce service en particulier.

Les services de sécurité et d'enquêtes comprennent les services de détectives, d'enquêtes, d'agence de sécurité, de patrouille, de garde, de voitures blindées et de systèmes d'alarme antivol. Ces services, qui s'adressent plus particulièrement aux entreprises, sont aussi offerts aux particuliers.

À l'intérieur des services correctionnels, nous retrouvons les établissements des gouvernements fédéral et provincial qui fournissent des services d'incarcération et de réinsertion sociale comme les prisons et les autres établissements de détention.

1.1.2 Hébergement et restauration

Le sous-secteur hébergement et restauration regroupe, du côté de l'hébergement, les hôtels, motels, auberges de jeunesse, les pensions de famille et les terrains de camping, et du côté de la restauration, les restaurants (avec et sans permis d'alcool), les services de mets à emporter, les traiteurs et les tavernes, bars et boîtes de nuit.

1.1.3 Services à la personne

Les services à la personne sont constitués principalement des salons de coiffure, des salons de beauté, des services de blanchissage et de nettoyage à sec ainsi que des autres services personnels et domestiques, tels que les cordonneries et les services domestiques dans les maisons privées.

1.1.4 Loisirs

Les services de divertissements et loisirs comprennent les salles de cinéma, les ciné-parcs, les théâtres et autres salles de spectacles, les sports commerciaux (hockey, baseball, football, hippodromes, etc.), les clubs de golf, les installations de ski, les quais et les marinas, les clubs sportifs (tennis, voile, arts martiaux, conditionnement physique, etc.), les jardins botaniques et zoologiques, les centres récréatifs (centres de loisirs, YMCA) et les piscines et les plages publiques.

1.2 Évolution récente de l'activité pour certains sous-secteurs

Nous n'avons pu recueillir que des données partielles concernant le niveau d'activité observé dans ce secteur. Ainsi, nous ne possédons des indicateurs d'activité que pour les sous-secteurs de l'hébergement et de la restauration et des loisirs. En ce qui concerne les services de protection publique et les services à la personne, nous y reviendrons dans la section suivante qui porte sur le marché du travail.

1.2.1 Hébergement et restauration

Ce sous-secteur est celui pour lequel il nous a été le plus facile d'obtenir des informations pertinentes sur l'évolution de l'activité qu'on y observe, et ceci tant du côté de l'hébergement que de celui de la restauration.

En ce qui concerne le secteur de l'hébergement, nous présentons des informations sur le nombre de chambres disponibles, le nombre de chambres louées et le taux d'occupation mensuel, par région touristique. C'est ce qu'on retrouve aux tableaux 1.1, 1.2 et 1.3.

À partir de chacun de ces tableaux, nous avons produit les graphiques 1.1, 1.2 et 1.3 qui montrent l'évolution de chacun des indicateurs mentionnés précédemment, de janvier 1984 à juillet 1988, pour les six régions dont on dispose des données sur l'ensemble de la période concernée.

Le taux d'occupation est évidemment le rapport du nombre de chambres louées sur le nombre de chambres disponibles. Le nombre de chambres disponibles représente l'offre d'hébergement, alors que le nombre de chambres louées correspond à la demande. Le taux d'occupation fournit donc un indicateur de l'équilibre qui existe entre l'offre et la demande.

On observe, au tableau 1.1 et au graphique 1.1, que l'offre d'hébergement est relativement rigide pour chacune des régions touristiques. Par exemple, dans la région de Montréal, le nombre de chambres disponibles le plus faible a été enregistré en avril 1985 et était de 14 718. Le nombre le plus élevé a été observé en octobre 1987 et s'élevait à 16 742. Donc, sur une période de quatre ans et demi, l'écart maximal observé n'a été que de 14 p. 100.

TABLEAU 1.1

Nombre de chambres disponibles dans les établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1984												
ILES-DE-LA-MADELEINE						166	211	221	211			
GASPESIE						3 893	4 162	4 120	2 961			
BAS-SAINT-LAURENT						2 959	3 009	2 908	2 244			
QUEBEC	7 098	7 220	7 487	7 628	7 856	7 753	7 889	7 887	7 696	7 180	6 989	7 035
CHARLEVOIX	645	701	720	681	893	1 385	1 459	1 479	1 348	824	559	610
PAYS-DE-L'ERABLE						2 148	2 188	2 19[illegible]	2 061			
COEUR-DU-QUEBEC						3 095	3 005	3 003	2 939			
ESTRIE	2 827	2 799	2 838	2 808	2 913	3 208	3 220	3 220	3 207	3 108	2 993	3 015
RICHELIEU/RIVE-SUD						3 669	3 619	3 619	3 625			
LANAUDIERE						912	897	879	850			
LAURENTIDES	4 859	4 910	4 909	3 932	3 878	4 715	4 714	4 575	4 182	3 620	3 282	4 141
MONTREAL	15 578	15 597	15 657	15 724	15 586	16 107	16 106	16 102	16 136	16 050	15 549	14 876
OUTAOUAIS	2 064	2 058	2 009	1 993	2 012	2 594	2 562	2 540	2 548	2 528	2 418	2 386
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						2 085	2 060	1 990	1 822			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						2 651	2 664	2 664	2 627			
MANICOUAGAN						1 104	1 107	1 161	1 218			
DUPLESSIS						705	708	694	703			
NOUVEAU-QUEBEC						304	299	299	305			
TOTAL DU QUEBEC						59 453	59 879	59 560	56 683	33 310	31 790	
1985												
ILES-DE-LA-MADELEINE						175	182	185	176			
GASPESIE						3 567	4 187	4 222	3 106			
BAS-SAINT-LAURENT						2 447	2 822	2 694	2 271			
QUEBEC	7 141	7 329	7 281	7 265	7 378	8 029	8 074	8 030	8 003	7 528	7 385	7 451
CHARLEVOIX	618	644	653	637	884	1 518	1 545	1 543	1 459	902	590	676
PAYS-DE-L'ERABLE						2 109	2 170	2 161	2 101			
COEUR-DU-QUEBEC						3 064	3 047	3 042	3 032			
ESTRIE	3 045	2 937	2 964	2 844	2 882	3 012	3 129	3 144	3 109	2 978	2 915	2 997
RICHELIEU/RIVE-SUD						3 581	3 658	3 654	3 666			
LANAUDIERE						795	853	865	777			
LAURENTIDES	4 339	4 349	4 313	3 471	3 677	5 126	5 256	5 216	4 431	4 072	3 551	4 195
MONTREAL	14 986	14 863	15 045	14 718	14 809	14 875	14 956	14 888	14 873	14 861	14 776	14 766
OUTAOUAIS	2 403	2 416	2 413	2 414	2 525	2 723	2 758	2 750	2 657	2 639	2 440	2 456
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						1 947	1 785	2 090	1 930			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						2 680	2 725	2 714	2 716			
MANICOUAGAN						1 159	1 119	1 132	1 127			
DUPLESSIS						720	723	723	726			
NOUVEAU-QUEBEC						292	280	285	270			
TOTAL DU QUEBEC						57 819	59 269	59 338	56 430	32 980	31 657	
1986												
ILES-DE-LA-MADELEINE						183	189	190	172			
GASPESIE						3 749	4 062	3 979	3 220			
BAS-SAINT-LAURENT						2 502	2 740	2 664	2 269			
QUEBEC	7 687	7 677	7 639	7 650	7 814	7 806	7 991	7 993	7 924	7 676	7 690	7 526
CHARLEVOIX	718	686	699	640	960	1 514	1 558	1 573	1 497	1 254	897	980
PAYS-DE-L'ERABLE						1 960	1 957	1 960	1 944			
COEUR-DU-QUEBEC						2 973	2 939	2 830	2 754			
ESTRIE	2 988	3 037	3 128	3 169	3 116	3 441	3 391	3 415	3 336	3 271	3 037	3 145
RICHELIEU/RIVE-SUD						3 521	3 691	3 712	3 708			
LANAUDIERE						728	720	729	743	713	712	715
LAURENTIDES	4 539	4 589	4 627	3 719	3 944	5 059	5 771	5 362	4 924	4 398	3 718	4 443
MONTREAL	15 062	14 903	14 667	14 826	14 746	15 546	15 530	15 551	15 515	15 125	15 177	15 239
OUTAOUAIS	2 437	2 437	2 428	2 482	2 444	2 678	2 715	2 676	2 579	2 550	2 481	2 469
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						2 077	2 141	2 150	1 976			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						2 520	2 552	2 554	2 498			
MANICOUAGAN						1 008	1 008	979	974			
DUPLESSIS						746	744	741	733			
NOUVEAU-QUEBEC						305	286	297	294			
TOTAL DU QUEBEC	33 431	33 329	33 188	32 486	33 024	58 314	59 985	59 355	57 060	35 087	33 712	34 517

TABLEAU 1.1 (suite)

Nombre de chambres disponibles dans les établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1987												
ILES-DE-LA-MADELEINE						201	211	210	180	134		125
GASPESIE						4 034	4 104	3 955	3 190	2 272		1 817
BAS-SAINT-LAURENT						2 626	2 607	2 522	2 250	2 036		1 604
QUEBEC	7 597	7 533	7 570	7 551	7 541	7 897	8 145	8 174	8 184	7 969		7 715
CHARLEVOIX	997	983	938	936	1 102	1 630	1 694	1 779	1 751	1 392		1 215
PAYS-DE-L'ERABLE						1 982	2 022	2 028	1 967	1 753		1 661
COEUR-DU-QUEBEC						2 839	2 896	2 896	2 808	2 684		2 671
ESTRIE	3 231	3 178	3 209	3 140	2 879	3 200	3 151	3 236	3 165	3 152		3 048
RICHELIEU/RIVE-SUD						3 701	3 751	3 775	3 694	3 630		3 481
LANAUDIERE	686	696	689	696	701	755	829	851	785	743		732
LAURENTIDES	4 669	4 673	4 634	4 120	3 894	4 687	5 246	5 381	4 855	4 649		4 808
MONTREAL	15 336	15 419	15 413	15 489	15 459	16 061	16 045	16 030	16 442	16 742		16 610
OUTAOUAIS	2 467	2 448	2 258	2 301	2 354	2 572	2 562	2 590	2 517	2 484		2 450
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						2 115	2 017	2 052	1 944	1 884		1 855
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						2 535	2 542	2 544	2 538	2 379		2 135
MANICOUAGAN						1 021	1 034	1 034	1 030	968		845
DUPLESSIS						727	725	676	668	635		640
NOUVEAU-QUEBEC						262	274	273	264	269		258
TOTAL DU QUEBEC	34 983	34 930	34 711	34 233	33 930	58 845	59 855	60 006	58 232	55 775		53 670
1988												
ILES-DE-LA-MADELEINE	117	103	118	123	149	257	262					
GASPESIE	1 763	1 755	1 780	1 878	2 2[illegible]	4 009	4 069					
BAS-SAINT-LAURENT	1 579	1 543	1 513	1 596	1 961	2 429	2 535					
QUEBEC	7 766	7 771	7 868	7 823	7 874	8 149	8 199					
CHARLEVOIX	1 218	1 194	1 197	1 030	1 345	1 751	1 777					
PAYS-DE-L'ERABLE	1 654	1 653	1 664	1 661	1 689	1 905	1 922					
COEUR-DU-QUEBEC	2 659	2 708	2 706	2 723	2 818	2 932	2 894					
ESTRIE	3 110	3 143	3 050	2 974	2 411	3 125	3 215					
RICHELIEU/RIVE-SUD	3 484	3 456	3 498	3 599	3 628	3 859	3 708					
LANAUDIERE	826	793	645	709	746	859	873					
LAURENTIDES	5 436	5 316	5 331	4 650	4 779	5 226	5 676					
MONTREAL	15 735	15 736	15 778	15 815	15 964	16 079	16 152					
OUTAOUAIS	2 376	2 346	2 392	2 358	2 374	2 436	2 406					
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	1 898	1 929	1 930	1 885	1 949	2 151	2 371					
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU	2 243	2 253	2 193	2 289	2 409	2 488	2 876					
MANICOUAGAN	841	840	839	842	974	1 118	1 114					
DUPLESSIS	640	644	640	433	640	681	682					
NOUVEAU-QUEBEC	263	262	264	280	280	258	278					
TOTAL DU QUEBEC	53 608	53 445	53 406	52 668	54 234	59 712	61 009					

Note: L'enquête couvrait initialement l'ensemble des 18 régions touristiques uniquement durant la période estivale. Jusqu'en octobre 1986, les informations pour l'ensemble de l'année sont disponibles pour six régions touristiques seulement. A partir d'octobre 1986, elles le sont pour sept régions touristiques, celle de Lanaudière s'étant rajoutée. Depuis juin 1987, elles sont disponibles pour toutes les régions touristiques du Québec sur la base de 12 mois par année.

Source: Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers du Québec.

GRAPHIQUE 1.1
Nombre de chambres disponibles
1984

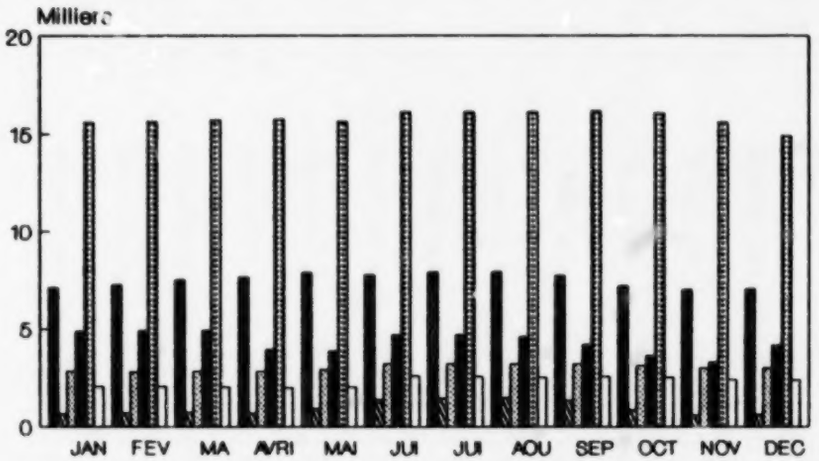

1985

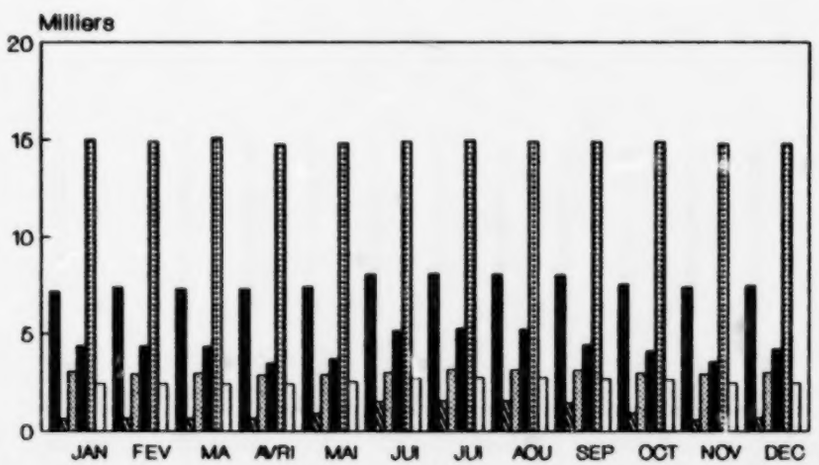

GRAPHIQUE 1.1 (suite)
Nombre de chambres disponibles
1986

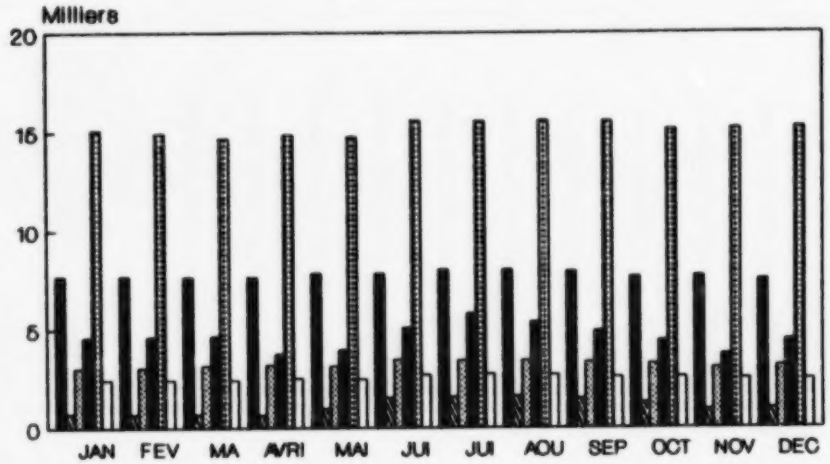

1987

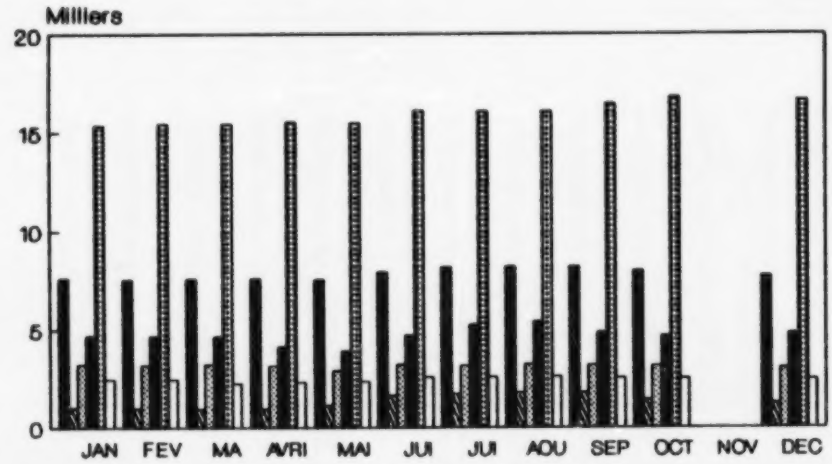

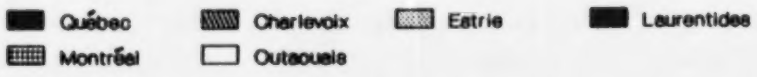

GRAPHIQUE 1.1 (suite)
Nombre de chambres disponibles
1988

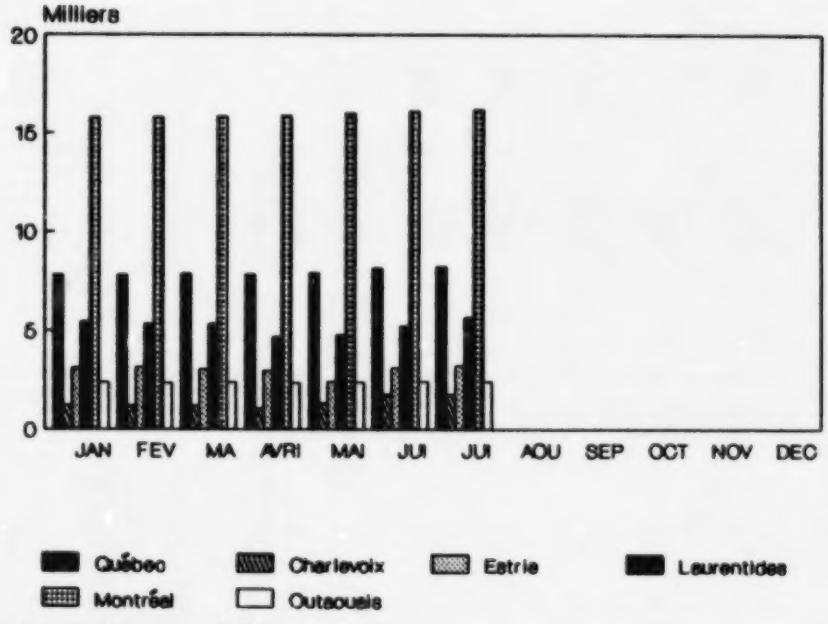

Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers.

TABLEAU 1.2

Nombre de chambres louées quotidiennement dans les établissements hôteliers, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1984												
ILES-DE-LA-MADELEINE						107	180	159	83			
GASPESIE						1 558	2 626	1 962	1 085			
BAS-SAINT-LAURENT						1 258	2 003	1 655	992			
QUEBEC	2 512	4 029	3 632	3 485	4 590	5 299	6 214	6 348	5 089	4 194	2 989	2 464
CHARLEVOIX	148	287	322	162	214	675	1 191	1 117	521	247	119	163
PAYS-DE-L'ERABLE						808	1 124	1 152	693			
COEUR-DU-QUEBEC						1 751	1 779	1 966	1 735			
ESTRIE	1 105	1 217	1 047	908	1 084	1 496	1 921	1 859	1 417	1 346	1 055	1 029
RICHELIEU/RIVE-SUD						2 170	2 500	2 558	2 069			
LANAUDIERE						324	403	335	248			
LAURENTIDES	1 754	2 201	1 964	977	1 049	1 491	2 437	2 346	1 549	1 101	910	1 522
MONTREAL	6 843	7 911	8 390	8 865	10 789	11 442	11 118	12 522	11 330	9 973	8 814	6 402
OUTAOUAIS	676	923	859	775	983	1 201	1 241	1 256	1 139	1 193	886	637
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						916	941	900	864			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						1 374	1 696	1 711	1 372			
MANICOUAGAN						613	659	683	591			
DUPLESSIS						374	435	406	351			
NOUVEAU-QUEBEC						106	89	106	110			
TOTAL DU QUEBEC						33 035	38 557	39 043	31 238	18 054	14 773	
1985												
ILES-DE-LA-MADELEINE						115	164	146	81			
GASPESIE						1 408	2 722	2 233	1 190			
BAS-SAINT-LAURENT						1 297	2 034	1 645	1 060			
QUEBEC	2 660	3 902	4 213	3 601	4 523	5 100	6 269	6 750	5 258	4 632	3 390	2 801
CHARLEVOIX	149	211	265	172	228	688	1 300	1 172	554	268	138	151
PAYS-DE-L'ERABLE						773	1 159	1 164	808			
COEUR-DU-QUEBEC						1 446	1 782	1 941	1 598			
ESTRIE	1 171	1 438	1 295	1 125	1 234	1 496	1 952	1 922	1 459	1 347	1 129	1 089
RICHELIEU/RIVE-SUD						2 053	2 853	2 538	2 011			
LANAUDIERE						310	436	390	275			
LAURENTIDES	1 728	2 212	1 913	821	976	1 972	3 139	2 614	1 687	1 326	1 027	1 774
MONTREAL	7 036	7 917	8 761	8 806	10 443	11 280	11 364	11 973	11 056	10 806	9 428	6 169
OUTAOUAIS	700	945	838	763	1 079	1 196	1 259	1 343	1 138	1 073	792	658
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						970	983	1 020	904			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						1 267	1 644	1 657	1 330			
MANICOUAGAN						645	794	757	535			
DUPLESSIS						359	466	430	343			
NOUVEAU-QUEBEC						104	106	114	97			
TOTAL DU QUEBEC						32 479	40 426	39 809	31 384	19 452	15 904	
1986												
ILES-DE-LA-MADELEINE						109	180	157	77			
GASPESIE						1 398	2 844	2 286	1 299			
BAS-SAINT-LAURENT						1 220	2 003	1 894	1 120			
QUEBEC	3 005	4 579	4 065	4 114	5 091	5 167	6 636	6 895	5 297	4 736	3 463	3 089
CHARLEVOIX	156	229	245	147	193	711	1 197	1 164	581	473	170	259
PAYS-DE-L'ERABLE						739	1 057	1 119	723			
COEUR-DU-QUEBEC						1 465	1 868	1 888	1 488			
ESTRIE	1 195	1 652	1 322	1 010	1 204	1 769	2 289	2 370	1 643	1 463	1 068	1 134
RICHELIEU/RIVE-SUD						2 067	2 490	2 590	1 918			
LANAUDIERE						306	401	379	269	262	228	205
LAURENTIDES	1 996	2 494	2 237	997	1 067	1 881	3 568	3 066	1 703	1 332	1 017	1 736
MONTREAL	7 110	7 819	8 628	8 923	9 974	11 086	10 858	13 092	11 864	10 320	9 282	7 492
OUTAOUAIS	677	926	739	780	1 002	1 167	1 267	1 338	1 152	1 118	960	735
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						1 076	1 185	1 259	1 117			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						1 362	1 702	1 654	1 293			
MANICOUAGAN						504	656	619	488			
DUPLESSIS						341	435	436	333			
NOUVEAU-QUEBEC						139	141	153	148			
TOTAL DU QUEBEC	14 139	17 699	17 236	15 971	18 531	32 506	40 777	42 359	32 513	19 704	16 188	14 650

TABLEAU 1.2 (suite)

Nombre de chambres louées quotidiennement dans les établissements hôteliers, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
1987												
ILES-DE-LA-MADELEINE						87	191	156	94	58		31
GASPESIE						1 403	2 827	2 271	1 238	702		470
BAS-SAINT-LAURENT						1 218	1 933	1 709	1 121	898		490
QUEBEC	3 192	4 726	4 260	3 681	4 915	5 154	6 585	6 965	6 141	5 069		2 994
CHARLEVOIX	167	215	296	296	388	707	1 351	1 378	883	575		429
PAYS-DE-L'ERABLE						775	1 246	1 173	831	687		472
COEUR-DU-QUEBEC						1 420	1 774	1 757	1 578	1 238		903
ESTRIE	1 379	1 768	1 419	1 070	1 187	1 482	2 060	2 025	1 658	1 408		1 276
RICHELIEU/RIVE-SUD						2 143	2 528	2 646	2 154	1 834		1 282
LANAUDIERE	222	267	203	206	258	317	483	400	319	269		217
LAURENTIDES	2 034	2 556	2 129	1 069	1 170	1 794	3 216	2 968	2 048	1 629		2 013
MONTREAL	8 346	8 799	9 102	9 105	11 437	12 104	12 112	13 698	13 785	11 888		7 312
OUTAOUAIS	760	1 006	887	808	1 164	1 255	1 218	1 280	1 255	1 096		755
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						926	1 008	1 106	1 081	984		784
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						1 488	1 926	1 842	1 376	1 053		625
MANICOUAGAN						566	750	698	494	395		211
DUPLESSIS						335	438	390	349	267		171
NOUVEAU-QUEBEC						114	157	156	161	137		73
TOTAL DU QUEBEC	16 100	19 337	18 296	16 235	20 519	33 288	41 803	42 618	36 566	30 187		20 508
1988												
ILES-DE-LA-MADELEINE	24	29	35	42	66	136	217					
GASPESIE	451	541	585	568	779	1 436	2 813					
BAS-SAINT-LAURENT	470	591	660	705	893	1 206	1 900					
QUEBEC	3 176	4 419	4 118	3 848	4 861	5 561	6 522					
CHARLEVOIX	230	368	413	205	560	861	1 465					
PAYS-DE-L'ERABLE	444	573	517	545	627	817	1 127					
COEUR-DU-QUEBEC	935	1 153	1 075	1 078	1 351	1 417	1 822					
ESTRIE	1 309	1 591	1 308	1 002	1 087	1 334	1 952					
RICHELIEU/RIVE-SUD	1 213	1 417	1 459	1 706	1 836	2 212	2 485					
LANAUDIERE	243	319	196	184	251	379	506					
LAURENTIDES	2 425	2 913	2 452	1 320	1 191	1 886	3 222					
MONTREAL	8 040	9 279	10 161	10 234	11 855	12 023	11 963					
OUTAOUAIS	743	978	866	910	1 157	1 324	1 157					
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	808	967	932	969	1 030	1 073	1 229					
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU	824	980	1 130	999	1 285	1 458	2 076					
MANICOUAGAN	216	283	301	286	359	546	746					
DUPLESSIS	204	253	232	187	269	394	440					
NOUVEAU-QUEBEC	93	122	119	89	101	132	169					
TOTAL DU QUEBEC	21 848	26 776	26 559	24 877	29 558	34 195	41 811					

Note: L'enquête couvrait initialement l'ensemble des 18 régions touristiques uniquement durant la période estivale. Jusqu'en octobre 1986, les informations pour l'ensemble de l'année sont disponibles pour six régions touristiques seulement. A partir d'octobre 1986, elles le sont pour sept régions touristiques, celle de Lanaudière s'étant rajoutée. Depuis juin 1987, elles sont disponibles pour toutes les régions touristiques du Québec sur la base de 12 mois par année.

Source: Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers du Québec.

GRAPHIQUE 1.2
Nombre de chambres louées
1984

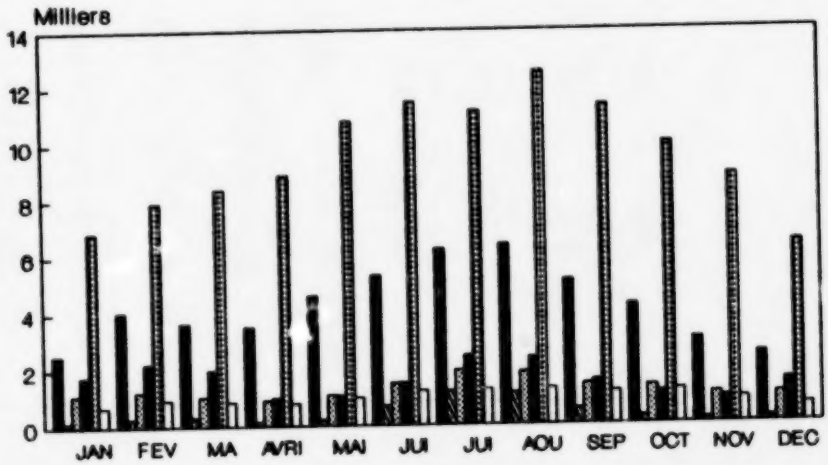

1985

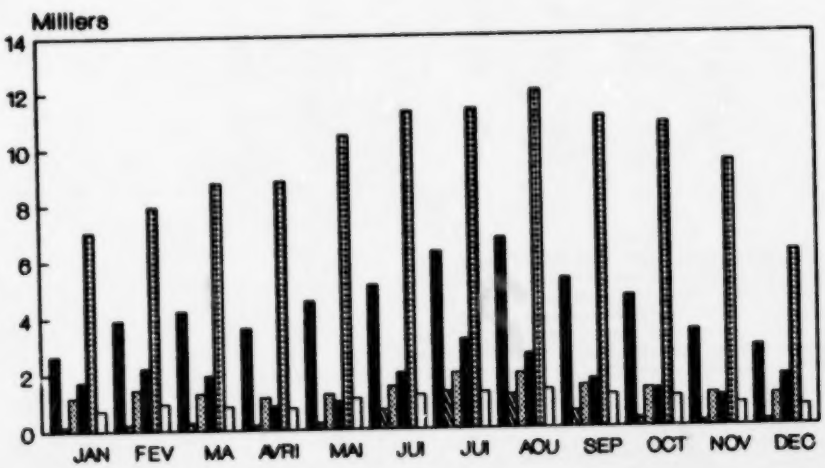

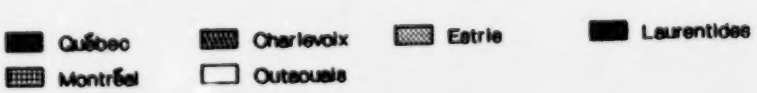

GRAPHIQUE 1.2 (suite)
Nombre de chambres louées
1986

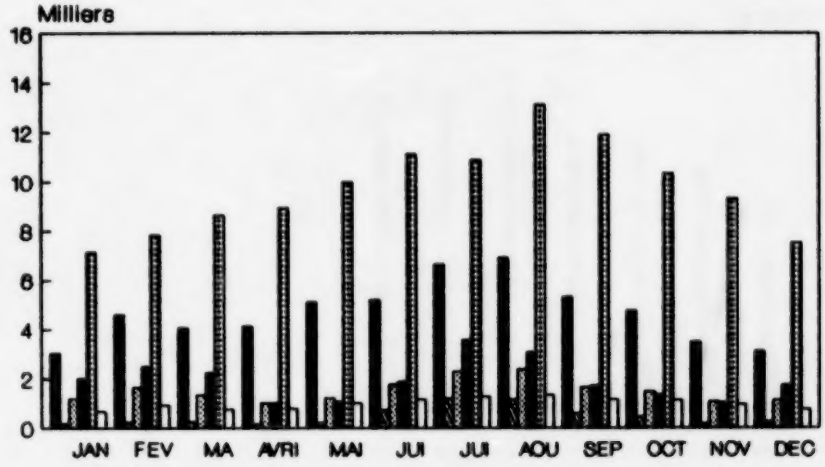

1987

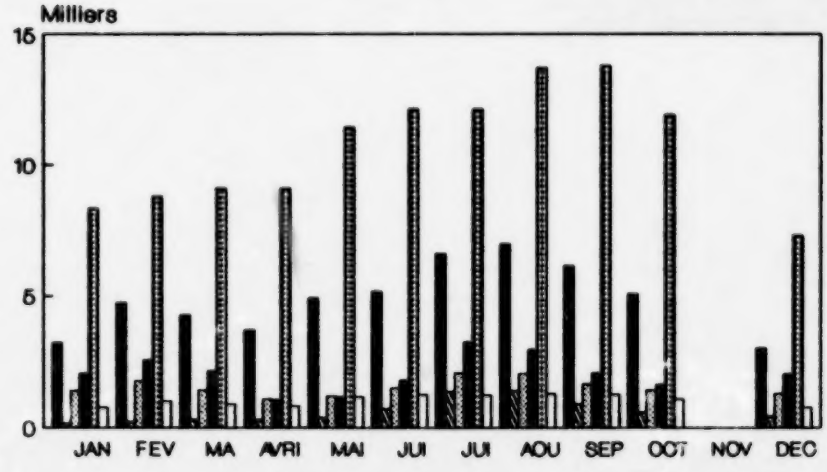

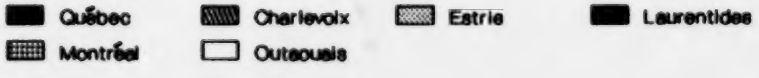

GRAPHIQUE 1.2 (suite)
Nombre de chambres louées
1988

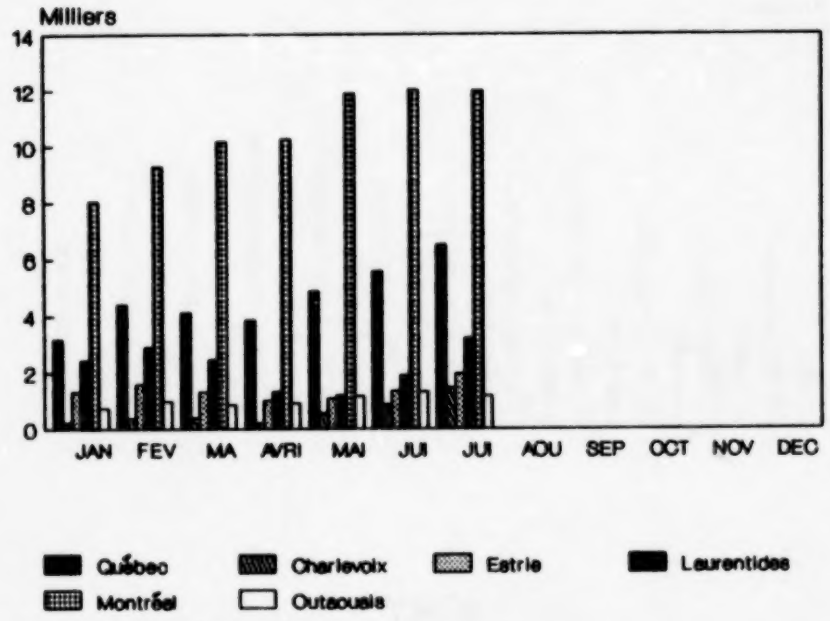

Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers.

TABLEAU 1.3

Taux d'occupation mensuel des établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV. %	FEV. %	MARS %	AVRIL %	MAI %	JUIN %	JUIL. %	AOUT %	SEPT. %	OCT. %	NOV. %	DEC. %
1984												
ILES-DE-LA-MADELEINE						64,4	85,6	72,2	39,3			
GASPESIE						40,0	63,1	48,0	34,0			
BAS-SAINT-LAURENT						42,5	66,5	57,0	44,2			
QUEBEC	35,0	56,0	49,0	46,0	58,0	68,3	78,7	80,5	66,1	58,4	42,8	35,0
CHARLEVOIX	23,0	41,0	45,0	24,0	24,0	48,7	81,6	75,5	38,6	30,0	21,4	26,7
PAYS-DE-L'ERABLE						41,0	51,3	52,0	36,6			
COEUR-DU-QUEBEC						56,6	59,2	65,0	59,0			
ESTRIE	39,0	43,0	37,0	32,0	39,0	46,6	59,6	58,0	44,2	43,3	35,2	34,1
RICHELIEU/RIVE-SUD						59,1	68,9	71,0	57,1			
LANAUDIERE						35,6	44,9	38,0	29,2			
LAURENTIDES	36,0	45,0	40,0	25,0	27,0	31,6	52,0	51,3	37,0	30,4	27,7	36,8
MONTREAL	44,0	51,0	54,0	56,0	69,0	71,0	69,0	78,0	70,2	63,0	56,7	43,0
OUTAOUAIS	33,0	45,0	43,0	39,0	49,0	46,3	48,4	49,4	44,7	47,2	36,7	26,7
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						43,9	45,7	45,0	47,4			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						51,8	63,6	64,0	52,2			
MANICOUAGAN						55,5	59,5	59,0	48,5			
DUPLESSIS						53,0	61,4	58,0	50,0			
NOUVEAU-QUEBEC						35,0	30,0	36,0	36,0			
TOTAL DU QUEBEC	(39,4)	(49,8)	(48,2)	(46,3)	(56,6)	55,6 (60,4)	64,3 (67,1)	65,5 (71,1)	55,1 (59,9)	(54,2)	(46,5)	(38,1)
1985												
ILES-DE-LA-MADELEINE						65,8	89,7	78,8	45,7			
GASPESIE						39,5	65,0	52,9	38,3			
BAS-SAINT-LAURENT						53,0	72,1	61,0	46,7			
QUEBEC	37,2	53,2	57,9	49,6	61,3	63,5	77,6	84,1	65,7	61,5	45,9	37,6
CHARLEVOIX	24,4	32,8	40,5	27,0	25,8	45,3	84,2	76,0	38,0	29,7	23,4	22,3
PAYS-DE-L'ERABLE						36,7	53,4	53,9	38,4			
COEUR-DU-QUEBEC						47,2	58,5	63,8	52,7			
ESTRIE	38,5	49,0	43,7	39,6	42,7	49,7	62,4	61,1	46,9	45,2	38,7	36,3
RICHELIEU/RIVE-SUD						57,3	78,0	69,5	54,9			
LANAUDIERE						39,0	51,2	45,1	35,3			
LAURENTIDES	39,8	50,9	44,4	23,7	26,5	38,5	59,7	50,1	38,1	32,6	28,9	42,3
MONTREAL	47,0	53,3	58,2	59,8	70,5	75,8	76,0	80,4	74,3	72,7	63,8	41,8
OUTAOUAIS	29,1	39,1	34,7	31,6	42,7	43,9	45,7	48,8	42,8	40,7	32,5	26,8
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						49,8	55,1	48,8	46,8			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						47,3	60,3	69,5	49,0			
MANICOUAGAN						55,6	71,0	66,8	47,5			
DUPLESSIS						49,8	64,4	59,5	47,2			
NOUVEAU-QUEBEC						35,7	37,7	40,0	35,8			
TOTAL DU QUEBEC	(41,3)	(51,1)	(52,9)	(48,8)	(57,5)	56,2 (61,6)	68,2 (70,8)	67,1 (72,5)	55,6 (61,3)	(59,0)	(50,2)	(38,8)
1986												
ILES-DE-LA-MADELEINE						59,4	95,0	82,4	44,5			
GASPESIE						37,3	70,0	57,5	40,3			
BAS-SAINT-LAURENT						48,8	73,1	71,1	49,4			
QUEBEC	39,1	59,6	53,2	53,8	65,2	66,2	83,1	86,3	66,8	60,9	45,0	41,0
CHARLEVOIX	21,8	33,4	35,1	23,0	20,1	47,0	76,9	74,0	38,8	37,7	19,0	26,4
PAYS-DE-L'ERABLE						37,7	54,0	57,1	37,2			
COEUR-DU-QUEBEC						49,3	63,5	66,7	54,0			
ESTRIE	40,0	54,4	42,3	31,9	38,6	51,4	67,5	69,4	49,2	44,7	35,2	36,1
RICHELIEU/RIVE-SUD						58,7	67,5	69,8	51,7			
LANAUDIERE						42,0	55,6	52,0	36,2	36,8	32,0	28,7
LAURENTIDES	44,0	54,3	48,4	26,8	27,1	37,2	61,8	57,2	34,6	30,3	27,4	39,1
MONTREAL	47,2	52,5	58,8	60,2	67,6	71,3	69,9	84,2	76,5	68,2	61,2	49,2
OUTAOUAIS	27,8	38,0	30,4	31,4	41,0	43,6	46,7	50,0	44,7	43,8	38,7	29,8
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						51,8	55,3	58,6	56,5			
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						54,1	66,7	64,8	51,7			
MANICOUAGAN						49,7	65,1	63,2	50,1			
DUPLESSIS						45,7	58,4	58,7	45,5			
NOUVEAU-QUEBEC						45,7	49,4	51,6	50,3			
TOTAL DU QUEBEC	(42,3)	(53,1)	(51,9)	(49,2)	(57,5)	55,4 (60,4)	68,0 (69,5)	71,4 (76,4)	57,0 (62,2)	(56,2)	(48,0)	(42,4)

TABLEAU 1.3 (suite)

Taux d'occupation mensuel des établissements hôteliers du Québec, par région touristique, janvier 1984 à juillet 1988

REGION TOURISTIQUE	JANV. %	FEV. %	MARS %	AVRIL %	MAI %	JUIN %	JUIL. %	AOUT %	SEPT. %	OCT. %	NOV. %	DEC. %
1987												
ILES-DE-LA-MADELEINE						43,3	90,5	74,3	52,2	43,3	39,8	24,8
GASPESIE						34,8	68,9	57,4	38,8	30,9	35,1	25,9
BAS-SAINT-LAURENT						46,4	74,1	67,8	49,8	44,1	41,9	30,5
QUEBEC	42,0	62,6	56,3	48,7	65,2	65,3	80,8	85,2	75,0	63,6	43,7	38,8
CHARLEVOIX	16,7	21,9	31,5	31,6	35,2	43,4	79,8	77,5	50,4	41,3	27,4	35,3
PAYS-DE-L'ERABLE						39,1	61,6	57,8	42,2	39,2	28,9	28,4
COEUR-DU-QUEBEC						50,0	61,3	60,7	56,2	46,1	42,5	33,8
ESTRIE	42,7	55,6	44,2	34,1	41,2	46,3	65,4	62,6	52,4	44,7	38,7	41,9
RICHELIEU/RIVE-SUD						57,9	67,4	70,1	58,3	50,5	44,0	36,8
LANAUDIERE	32,3	38,4	29,5	29,6	36,8	42,0	58,3	47,0	40,6	36,2	30,4	29,6
LAURENTIDES	43,6	54,7	45,9	25,9	30,1	38,3	61,3	55,2	42,2	35,0	28,0	41,9
MONTREAL	54,4	57,1	59,1	58,8	74,0	75,4	75,5	85,5	83,8	71,0	60,3	44,0
OUTAOUAIS	30,8	41,1	39,3	35,1	49,4	48,8	47,5	49,4	49,9	44,1	37,6	30,8
ABITIBI-TEMISCAMINGUE						43,8	58,6	53,9	55,6	52,2	56,1	42,3
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU						58,7	75,8	72,4	54,2	44,3	42,9	29,3
MANICOUAGAN						55,4	72,5	67,5	48,0	40,8	36,8	25,0
DUPLESSIS						46,1	60,4	57,7	52,2	42,0	41,4	26,7
NOUVEAU-QUEBEC						43,5	57,3	57,1	61,0	50,9	46,6	28,3
TOTAL DU QUEBEC	(46,0)	(55,3)	(52,7)	(47,4)	(60,5)	56,6 (62,0)	69,8 (71,7)	71,0 (75,5)	64,8 (69,2)	54,1 (59,1)	46,0 (49,4)	38,2 (41,0)
198												
ILES-DE-[illegible]MADELEINE	20,5	28,2	29,7	34,1	44,3	52,9	82,8					
GASPESIE	25,6	30,8	32,9	30,2	34,7	35,8	69,1					
BAS-SAINT-LAURENT	29,8	38,3	43,6	44,2	45,5	49,7	75,0					
QUEBEC	40,9	56,9	52,3	49,2	61,7	68,2	79,5					
CHARLEVOIX	18,9	30,8	34,5	19,9	41,6	49,2	82,4					
PAYS-DE-L'ERABLE	26,8	34,7	31,1	32,8	37,1	42,9	58,6					
COEUR-DU-QUEBEC	35,2	42,6	39,7	39,6	47,9	48,3	63,0					
ESTRIE	42,1	50,6	42,9	33,7	45,1	42,7	60,7					
RICHELIEU/RIVE-SUD	34,8	41,0	41,7	47,4	50,6	57,3	67,0					
LANAUDIERE	29,4	40,2	30,4	26,0	33,6	44,1	58,0					
LAURENTIDES	44,6	54,8	46,0	28,4	24,9	36,1	56,8					
MONTREAL	51,1	59,0	64,4	64,7	74,3	74,8	74,1					
OUTAOUAIS	31,3	41,7	36,2	38,6	48,7	54,4	48,1					
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	42,6	50,1	48,3	51,4	52,8	49,9	51,8					
SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/ CHIBOUGAMAU	36,7	43,5	51,5	43,6	53,3	58,6	72,2					
MANICOUAGAN	25,7	33,7	35,9	34,0	36,9	48,8	67,0					
DUPLESSIS	31,9	38,3	36,2	43,2	42,0	57,9	64,5					
NOUVEAU-QUEBEC	35,4	46,6	45,1	31,8	36,1	51,2	60,8					
TOTAL DU QUEBEC	40,8 (44,3)	50,1 (54,7)	49,7 (53,8)	47,2 (50,1)	54,5 (59,1)	57,3 (62,1)	68,5 (69,9)					

Note: L'enquête couvrait initialement l'ensemble des 18 régions touristiques uniquement durant la période estivale. Jusqu'en octobre 1986, les informations pour l'ensemble de l'année sont disponibles pour six régions touristiques seulement. Le taux d'occupation de ces six régions touristiques réunies est entre parenthèses. À partir d'octobre 1986, le taux d'occupation entre parenthèses englobe sept régions, celle de Lanaudière s'étant rajoutée. Depuis juin 1987, elles sont disponibles pour toutes les régions touristiques du Québec, sur la base de 12 mois par année.

Source: Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers du Québec.

GRAPHIQUE 1.3
Taux d'occupation mensuel
1984

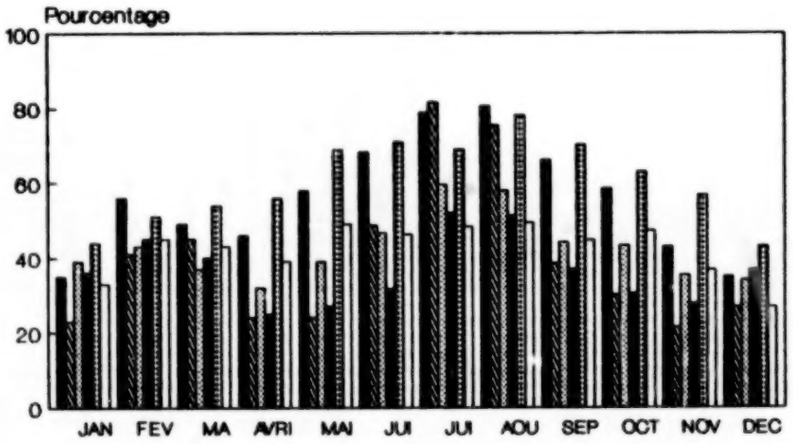

1985

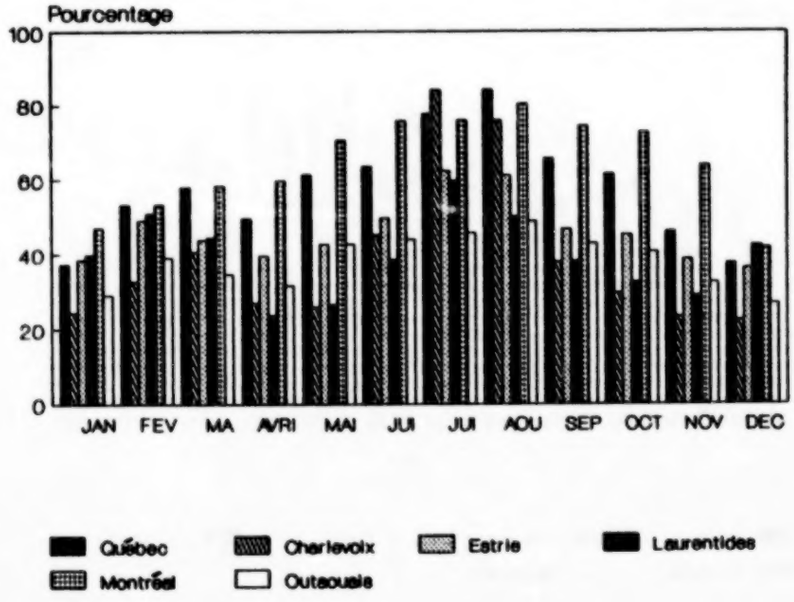

GRAPHIQUE 1.3 (suite)
Taux d'occupation mensuel
1986

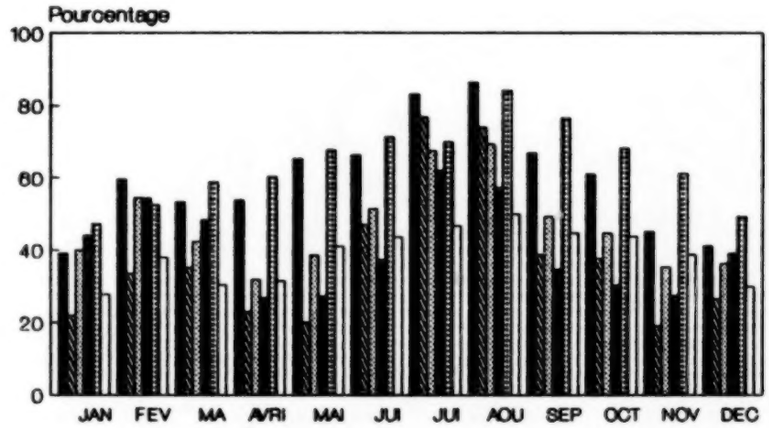

1987

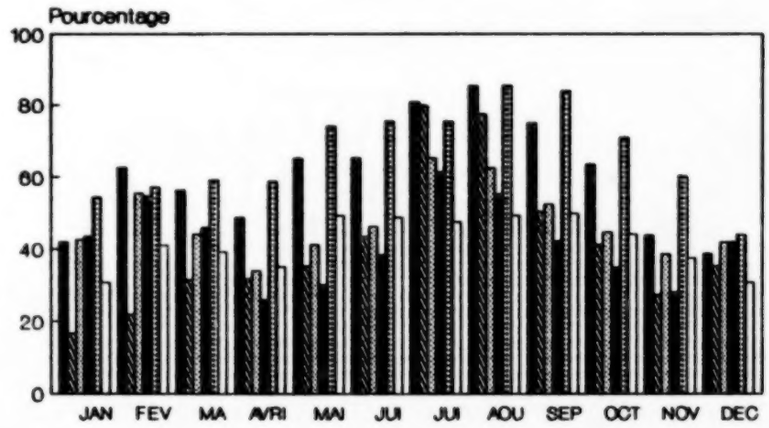

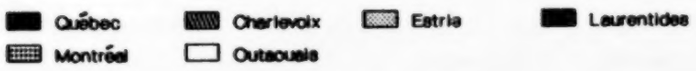

GRAPHIQUE 1.3 (suite)
Taux d'occupation mensuel
1988

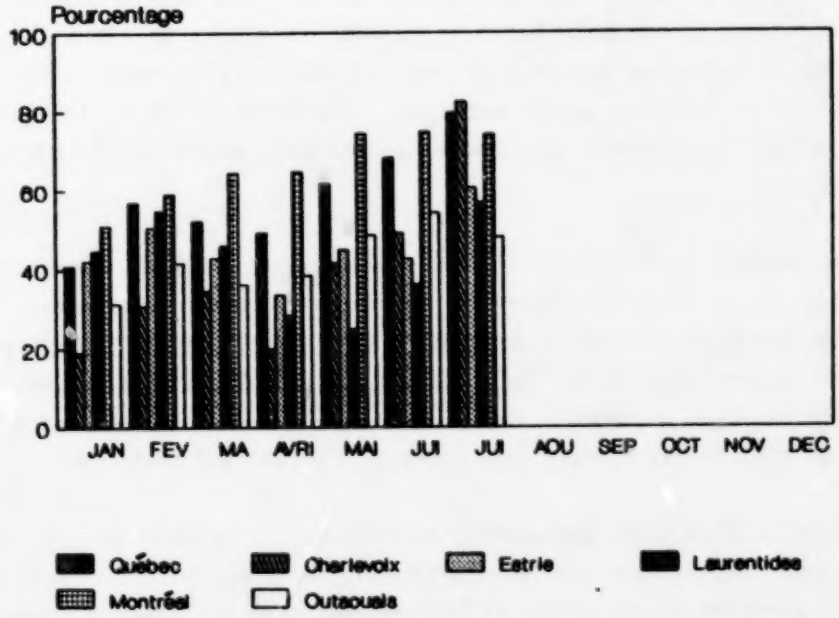

Bureau de la statistique du Québec,
Enquête mensuelle sur les taux d'occupation des établissements hôteliers.

Il arrive, dans certaines régions, que les écarts, exprimés en pourcentage, soient plus prononcés. Dans ces cas-là, il s'agit de régions pour lesquelles le nombre de chambres disponibles est beaucoup plus faible et dont la vocation touristique est reconnue, comme c'est le cas de la région de Charlevoix, où le nombre de chambres disponibles double en période estivale.

Comme on devait s'y attendre, l'offre d'hébergement augmente durant les mois d'été, dans toutes les régions touristiques du Québec. Toutefois, il ne semble pas y avoir création de nouvelles facilités d'accueil sur l'ensemble de la période étudiée. En juillet 1984, dans l'ensemble du Québec, on dénombrait 59 879 chambres disponibles; en juillet 1988, ce nombre était de 61 009, soit une croissance nette de 2 p. 100 sur quatre ans.

Du côté de la demande d'hébergement, au tableau 1.2 et au graphique 1.2, on remarque immédiatement que les écarts sont beaucoup plus considérables entre les périodes d'achalandage et les périodes creuses. Dans Charlevoix par exemple, le nombre de chambres louées en 1984 passe de 148 en janvier à 1 191 en juillet, un accroissement de plus de 700 p. 100.

Dans les régions où la demande est plus imposante, comme celles de Québec et de Montréal, les variations sont moins considérables, mais le nombre de chambres louées passe néammoins du simple au double, ce qui est déjà une différence importante si l'on fait référence au nombre de chambres disponibles.

Si l'on regarde, pour chacune des régions, l'évolution d'une année à l'autre, pour les mêmes mois de référence, on observe que les variations sont peu prononcées. Il y a cependant une tendance générale à la hausse. Nous n'avons considéré ici que les mois de juin à septembre, pour lesquels nous disposons des informations pour chacune des 18 régions touristiques du Québec.

Dans l'ensemble du Québec, ceci s'est traduit par une faible croissance du nombre de chambres louées, qui est passé de 38 557 en juillet 1984 à 41 811 en juillet 1988, soit une augmentation de 8,4 p. 100, ce qui est considérable comparativement aux 2 p. 100 observés dans le nombre de chambres disponibles.

Le taux d'occupation, étant le rapport du nombre de chambres louées sur le nombre de chambres disponibles, doit être analysé en gardant bien à l'esprit l'ordre de grandeur de chacune de ces composantes, notamment le dénominateur.

À partir du tableau 1.3 et du graphique 1.3, on observe évidemment que les taux d'occupation régionaux connaissent des maxima lors des mois d'été. On remarque également, et ceci est plus évident sur le graphique 1.3, qu'il existe une autre période de l'année où les taux d'occupation atteignent un sommet, qui est plus faible que le maximum estival mais qui mérite d'être souligné. Ce sommet est observé en février et en mars dans cinq des six régions pour lesquelles les données sont disponibles douze mois par année, celle de Montréal faisant exception.

Ce sommet est plus prononcé dans les régions de Québec et des Laurentides. Ce constat nous permet d'amener un élément pouvant expliquer ce phénomène, soit l'activité générée par les centres de ski à cette période de l'année. En effet, cette période coïncide avec les semaines de relâche dans les établissements d'enseignement du Québec et au "March Break" dans les provinces anglophones et aux États-Unis. Comme il n'y a pas de centre de ski sur l'île de Montréal, cette région ne bénéficie pas de ce phénomène.

Les taux d'occupation fluctuent beaucoup selon les mois de l'année et ne dépassent le seuil des 60 p. 100 que durant les mois de juin à septembre, et encore, ce n'est pas dans toutes les régions.

La région de Montréal est celle qui affiche les meilleures statistiques, le taux d'occupation y étant presque toujours supérieur à 50 p. 100, sauf en décembre et en janvier. C'est généralement en août et septembre qu'il est le plus élevé dans cette région alors qu'il avoisine les 80 p. 100.

Dans la région de Québec, le maximum se situe toujours en août et est de l'ordre de 85 p. 100. Les taux d'occupation les plus élevés sont observés en juillet aux Îles-de-la-Madeleine alors qu'ils atteignent 90 p. 100. La seule autre région où les taux d'occupation dépassent 80 p. 100 est celle de Charlevoix et uniquement durant le mois de juillet.

C'est donc dire que dans les autres régions touristiques du Québec, les infrastructures d'hébergement ne sont jamais utilisées à plus de 75 p. 100 de leur capacité. À titre d'exemple, en Gaspésie, une région à vocation touristique, le taux d'occupation n'a jamais été supérieur à 70 p. 100.

Pour l'ensemble du Québec, durant les mois de juin à septembre, le taux d'occupation oscille entre 55 p. 100 et 72 p. 100. Durant les autres mois de l'année, pour les six régions pour lesquelles nous disposons des informations sur l'ensemble de l'année, le taux d'occupation varie entre 38 p. 100 et 60 p. 100.

En bref, on peut dire qu'au cours de la période étudiée, soit de 1984 à 1988, il y a eu une légère augmentation de l'activité dans le secteur de l'hébergement au Québec. Le nombre de chambres disponibles s'est accru de 2 p. 100 et le nombre de chambres louées de 8,4 p. 100. Il en résulte que les taux d'occupation ont augmenté de plus de 6 p. 100.

En ce qui a trait au secteur de la restauration, nous présentons au tableau 1.4 et au graphique 1.4 les recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, pour l'ensemble du Québec, de janvier 1984 à juin 1988. De plus, le graphique 1.5 reprend les recettes annuelles totales, par genre de commerce, de façon à mieux cerner l'évolution de 1984 à 1987.

TABLEAU 1.4

Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes,
en milliers de dollars (données révisées)

GENRE DE COMMERCE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
1984													
Restaurants avec permis	69 843	73 405	82 972	79 825	91 274	102 293	110 045	108 678	96 472	92 219	90 207	91 123	1 088 356
V %		5,1	13,0	-3,8	14,3	12,1	7,6	-1,2	-11,2	-4,4	-2,2	1,0	
Restaurants sans permis	54 749	58 700	64 607	65 518	74 932	80 127	84 017	86 576	74 976	67 835	65 786	67 979	845 802
V %		7,2	10,1	1,4	14,4	6,9	4,9	3,0	-13,4	-9,5	-3,0	3,3	
Repas à emporter	11 228	12 037	14 155	16 675	20 106	23 094	22 176	22 956	15 931	15 226	14 336	13 664	201 584
V %		7,2	17,6	17,8	20,6	14,9	-4,0	3,5	-30,6	-4,4	-5,8	-4,7	
Traiteurs	12 585	13 326	14 834	14 387	16 246	15 207	14 719	15 918	18 226	19 605	19 227	19 838	194 118
V %		5,9	11,3	-3,0	12,9	-6,4	-3,2	8,1	14,5	7,6	-1,9	3,2	
Tavernes	23 835	26 291	29 101	27 684	30 193	29 758	29 929	30 826	30 737	29 935	31 606	30 938	350 833
V %		10,3	10,7	-4,9	9,1	-1,4	0,6	3,0	-0,3	-2,6	5,6	-2,1	
TOTAL	172 240	183 759	205 669	204 089	232 751	250 479	260 886	264 954	236 342	224 820	221 162	223 542	2 680 693
V %		6,7	11,9	-0,8	14,0	7,6	4,2	1,6	-10,8	-4,9	-1,6	1,1	
1985													
Restaurants avec permis	82 918	77 210	90 089	89 634	105 716	103 225	120 086	124 932	107 501	105 003	97 160	99 100	1 202 574
V %		-6,9	16,7	-0,5	17,9	-2,4	16,3	4,0	-14,0	-2,3	-7,5	2,0	
Restaurants sans permis	59 377	62 643	69 839	70 788	80 896	84 644	89 695	90 936	79 525	83 192	74 670	71 492	917 697
V %		5,5	11,5	1,4	14,3	4,6	6,0	1,4	-12,5	4,6	-10,2	-4,3	
Repas à emporter	12 318	13 007	16 073	17 454	23 210	25 786	25 897	25 417	20 293	20 413	17 002	17 298	234 168
V %		5,6	23,6	8,6	33,0	11,1	0,4	-1,9	-20,2	0,6	-16,7	1,7	
Traiteurs	14 342	14 855	16 970	16 536	17 378	14 898	12 466	14 094	14 980	15 479	13 985	18 388	184 371
V %		3,6	14,2	-2,6	5,1	-14,3	-16,3	13,1	6,3	3,3	-9,7	31,5	
Tavernes	24 772	26 574	30 442	30 104	31 946	30 292	31 011	33 001	32 411	33 478	31 161	29 658	364 850
V %		7,3	14,6	-1,1	6,1	-5,2	2,4	6,4	-1,8	3,3	-6,9	-4,8	
TOTAL	193 727	194 289	223 413	224 516	259 146	258 845	279 155	288 380	254 710	257 565	233 978	235 936	2 903 660
V %		0,3	15,0	0,5	15,4	-0,1	7,8	3,3	-11,7	1,1	-9,2	0,8	
1986													
Restaurants avec permis	89 208	90 795	96 984	99 002	120 662	120 676	139 355	144 373	116 242	116 511	107 093	111 194	1 352 095
V %		1,8	6,8	2,1	21,9	0,0	15,5	3,6	-19,5	0,2	-8,1	3,8	
Restaurants sans permis	63 506	66 922	76 103	79 696	89 208	91 696	96 656	100 273	86 486	89 152	81 270	83 646	1 004 614
V %		5,4	13,7	4,7	11,9	2,8	5,4	3,7	-13,7	3,1	-8,8	2,9	
Repas à emporter	16 204	17 417	19 161	21 748	25 454	25 080	26 845	23 335	18 723	18 892	15 527	14 839	243 225
V %		7,5	10,0	13,5	17,0	-1,5	7,0	-13,1	-19,8	0,9	-17,8	-4,4	
Traiteurs	12 160	12 722	14 345	15 326	14 936	15 464	13 054	13 111	16 153	15 449	14 676	16 406	173 802
V %		4,6	12,8	6,8	-2,5	3,5	-15,6	0,4	23,2	-4,4	-5,0	11,8	
Tavernes	25 397	24 627	28 180	27 847	31 900	30 080	28 938	31 355	28 959	31 866	27 900	29 549	346 598
V %		-3,0	14,4	-1,2	14,6	-5,7	-3,8	8,4	-7,6	10,0	-12,4	5,9	
TOTAL	206 475	212 483	234 773	243 619	282 160	282 996	304 848	312 447	266 563	271 870	246 466	255 634	3 120 334
V %		2,9	10,5	3,8	15,8	0,3	7,7	2,5	-14,7	2,0	-9,3	3,7	

TABLEAU 1.4 (suite)

Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes,
en milliers de dollars (données révisées)

GENRE DE COMMERCE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
1987													
Restaurants avec permis	97 546	107 614	108 318	103 104	129 046	131 498	154 742	151 364	131 951	130 691	116 325	128 345	1 490 544
V %		10,3	0,7	-4,8	25,2	1,9	17,7	-2,2	-12,8	-1,0	-11,0	10,3	
Restaurants sans permis	79 351	87 355	87 630	88 084	96 959	100 479	109 222	100 848	91 677	93 383	84 625	86 615	1 106 228
V %		10,1	0,3	0,5	10,1	3,6	8,7	-7,7	-9,1	1,9	-9,4	2,4	
Repas à emporter	13 704	16 387	16 456	21 369	23 092	24 846	28 994	28 215	24 400	22 925	20 430	20 526	261 344
V %		19,6	0,4	29,9	8,1	7,6	16,7	-2,7	-13,5	-6,0	-10,9	0,5	
Traiteurs	11 648	14 809	16 034	15 447	16 641	15 882	14 050	14 817	17 001	16 986	17 379	21 530	192 204
V %		27,1	8,3	-3,7	7,7	-4,6	-11,5	5,5	14,7	-0,2	2,4	23,9	
Tavernes	23 876	26 741	26 921	30 666	31 617	32 524	36 310	34 243	34 803	38 726	34 267	40 019	390 713
V %		12,0	0,7	13,9	3,1	2,9	11,6	-5,7	1,6	11,3	-11,5	16,8	
TOTAL	226 125	252 906	255 359	258 670	297 355	305 229	343 318	329 487	299 832	302 691	273 026	297 035	3 441 033
V %		11,8	1,0	1,3	15,0	2,6	12,5	-4,0	-9,0	1,0	-9,8	8,8	
1988						(1)							
Restaurants avec permis	104 232	102 824	116 804	122 122	137 952	143 783							
V %		-1,4	13,6	4,6	13,0	4,2							
Restaurants sans permis	78 683	77 602	88 848	93 856	97 633	104 770							
V %		-1,4	14,5	5,6	4,0	7,3							
Repas à emporter	17 828	17 831	21 585	23 838	31 162	31 900							
V %		0,0	21,1	10,4	30,7	2,4							
Traiteurs	18 117	19 021	23 118	20 707	22 170	23 667							
V %		5,0	21,5	-10,4	7,1	6,8							
Tavernes	31 188	32 065	37 307	38 194	38 706	40 960							
V %		2,8	16,3	2,4	1,3	5,8							
TOTAL	250 048	249 343	287 662	298 717	327 623	345 080							
V %		-0,3	15,4	3,8	9,7	5,3							

(1) Données préliminaires.

Source: Statistique Canada,
Statistiques des restaurants, traiteurs et tavernes,
Catalogue 63-011 (mensuel),
Janvier 1984 à juin 1988.

GRAPHIQUE 1.4
Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1984

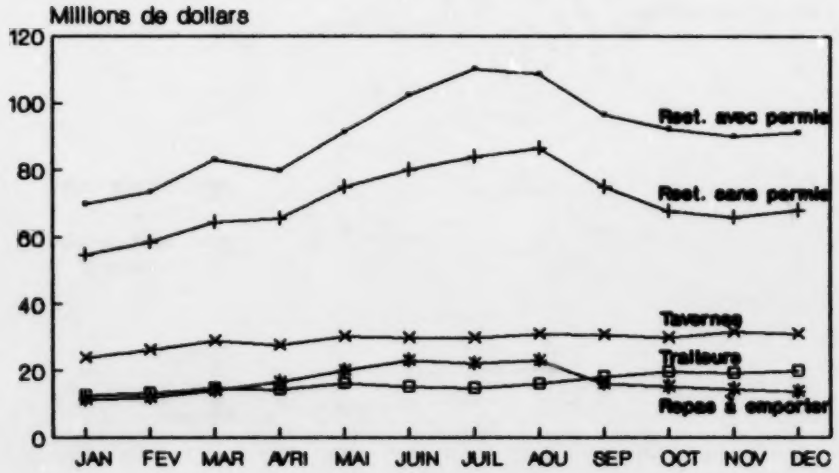

1985

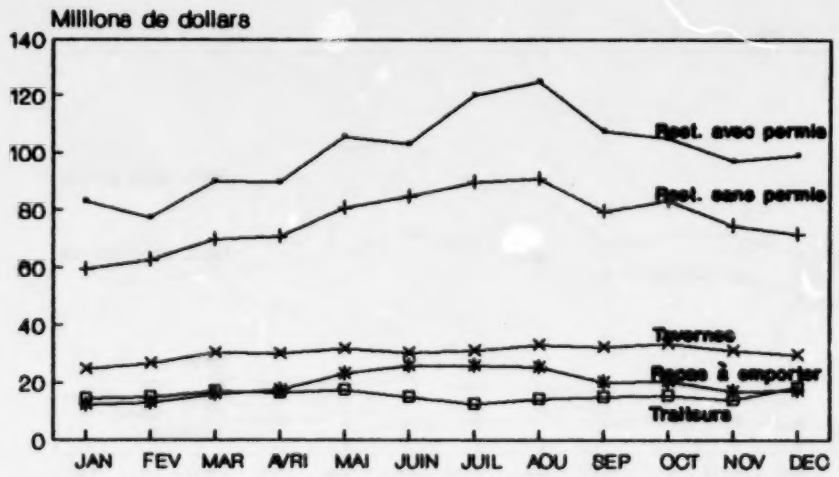

GRAPHIQUE 1.4 (suite)
Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1986

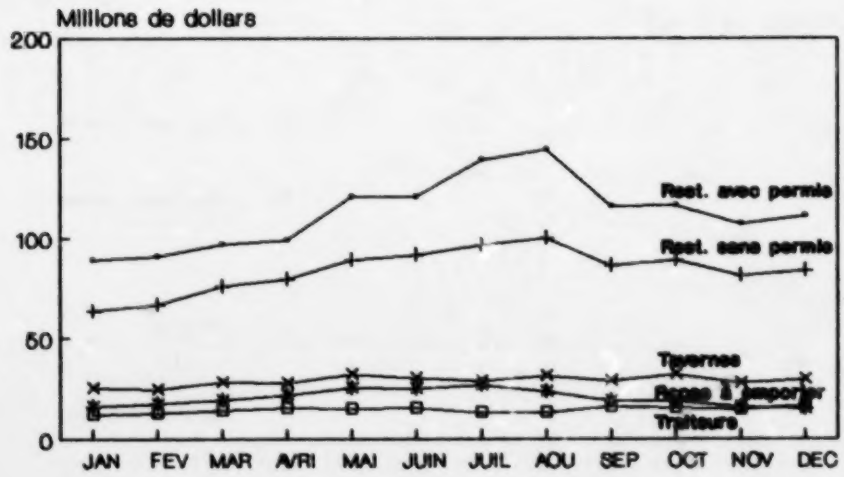

1987

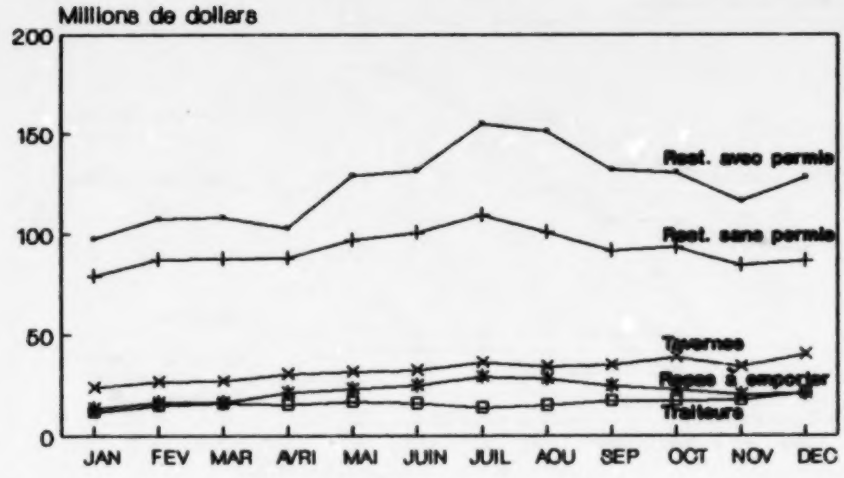

GRAPHIQUE 1.4 (suite)
Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1988

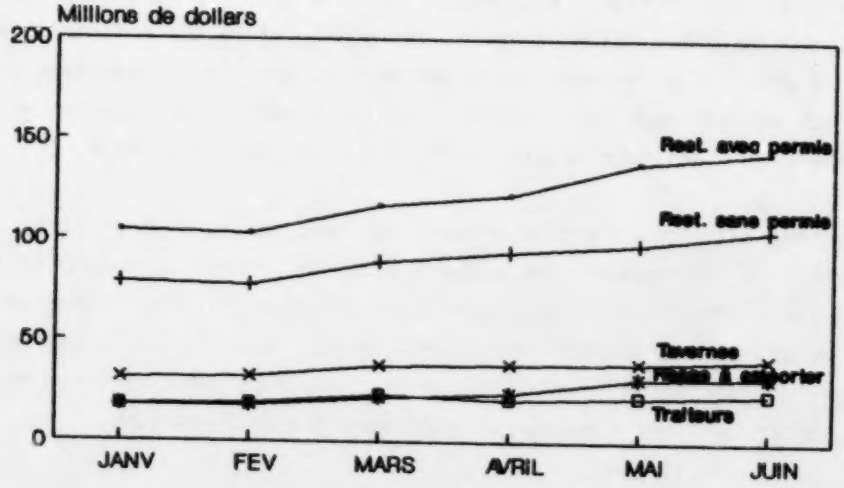

Statistique Canada,
Catalogue 63-011,
Février 1984 - juin 1988.

GRAPHIQUE 1.5
Recettes des restaurants, traiteurs et tavernes, 1984-1987

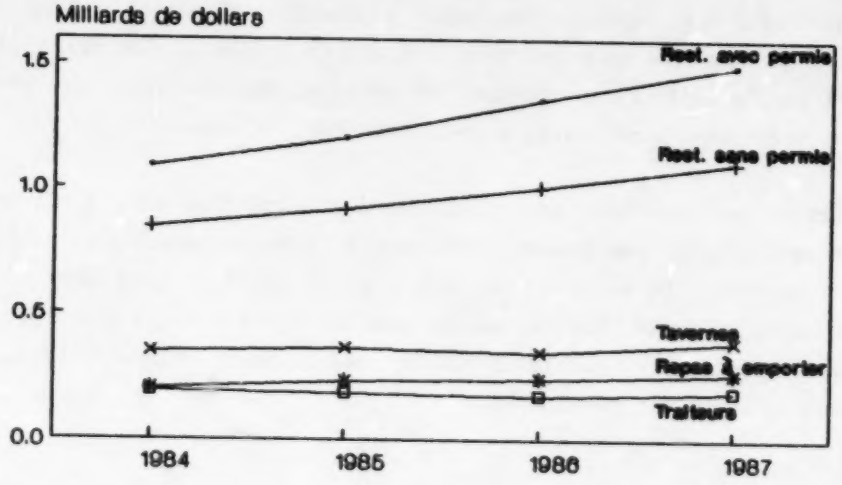

Statistique Canada,
Catalogue 63-011,
Février 1984 - janvier 1988.

Les recettes des restaurants, avec et sans permis d'alcool, augmentent généralement de janvier à août; elles diminuent par la suite jusqu'en novembre et elles s'accroissent en décembre. Ce sont les restaurants avec permis qui enregistrent les recettes les plus élevées. En moyenne, elles sont supérieures aux recettes des restaurants sans permis de 25 p. 100.

Les recettes des établissements offrant des repas à emporter affichent le même profil de croissance d'une année à l'autre. Elles vont doubler entre janvier et août, puis redescendre jusqu'en décembre. Cette diminution est plus ou moins prononcée selon les années. Dans certains cas, elle ramènera les recettes à leur niveau de janvier, soit une diminution de 50 p. 100, alors que dans d'autres, elle ne sera que de 25 p. 100.

Les recettes des traiteurs ont un comportement qui est presque l'inverse de celui des commerces de repas à emporter. En effet, les recettes des traiteurs ont tendance à diminuer durant l'été et connaissent généralement leurs hausses les plus significatives en décembre.

Si l'on compare l'évolution des recettes des traiteurs avec celles des repas à emporter, à partir du graphique 1.4, on observe qu'elles se situent à un même niveau en début d'année, jusqu'en mars ou avril. Après cette période, les recettes des repas à emporter dépassent celles des traiteurs, l'écart le plus grand se situant en juillet. Cet écart s'amoindrit par la suite et en décembre les recettes des traiteurs sont généralement légèrement supérieures à celles des repas à emporter.

Les recettes des tavernes sont relativement stables d'un mois à l'autre. On observe toutefois une tendance générale à la hausse pour cette catégorie de commerce. De plus, il ne semble pas y avoir de bons mois ou de mauvais mois, de façon répétée, en ce sens que d'une année à l'autre, les variations négatives et positives ne sont pas toujours observées systématiquement au cours des mêmes mois.

Attardons-nous maintenant au graphique 1.5. On y retrouve l'évolution des recettes de chacune des catégories de commerce, par année, de 1984 à 1987. Les recettes des restaurants avec permis ont connu une croissance de 37 p. 100 sur l'ensemble de la période concernée. C'est l'augmentation la plus prononcée parmi les cinq genres de commerce considérés. Suivent ensuite les recettes des restaurants sans permis, qui ont progressé de 31 p. 100 entre 1984 et 1987. Les recettes des établissements offrant des repas à emporter viennent immédiatement après avec un taux de croissance de 30 p. 100. Les recettes des tavernes se sont accrues de 11 p. 100, alors que celles des traiteurs ont chuté de 1 p. 100.

C'est donc dire que pour les cinq catégories de commerce réunies, la croissance des recettes s'est établie à 28 p. 100, alors qu'elles sont passées de 2,7 milliards de dollars en 1984 à 3,4 milliards en 1987. Il s'agit d'une croissance fort intéressante pour une période relativement courte.

1.2.2 Loisirs

En ce qui concerne les activités de loisir, nous avons obtenu la fréquentation des territoires et des équipements du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), par activité, de 1982-1983 à 1987-1988. C'est ce qui figure au tableau 1.5. Ceci ne nous fournit qu'un aperçu de la demande qui existe pour les services de loisirs, mais cet indicateur partiel peut quand même nous éclairer sur l'engouement de plus en plus grand à l'égard de l'activité physique.

TABLEAU 1.5

La fréquentation des territoires et équipements du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Sommaire des parcs, réserves et équipements récréo-touristiques

Années	1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986		1986-1987		1987-1988	
Activités	Jrs-pers.	%	Jrs-pers.	%	Jrs-pers.	%	Jrs-pers.	%	Jrs-pers.	%	Jrs-pers.	%
Baignade en piscine	70 727	1,4	73 503	1,3	79 713	1,3	34 607	0,7	17 971	0,4	12 745	0,2
Baignade à la plage	328 533	6,3	461 811	8,1	552 599	8,9	327 389	6,2	338 196	6,6	559 184	10,1
Canotage	26 278	0,5	31 631	0,6	32 256	0,5	27 301	0,5	13 975	0,3	26 679	0,5
Canot-camping	57 915	1,1	44 653	0,8	43 496	0,7	39 938	0,8	38 149	0,7	37 349	0,7
Chasse au cerf de Virginie	15 719	0,3	10 150	0,2	11 865	0,2	1 885	0,0	2 802	0,1	4 100	0,1
Chasse à l'orignal	15 431	0,3	16 333	0,3	18 308	0,3	15 950	0,3	17 569	0,3	15 706	0,3
Chasse au petit gibier	16 176	0,3	19 017	0,3	22 389	0,4	18 775	0,4	19 513	0,4	19 664	0,4
Chasse à l'ours	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	62	0,0
Piégeage	0	0,0	0	0,0	0	0,0	451	0,0	1 932	0,0	2 224	0,0
Cueillette	61 268	1,2	40 123	0,7	27 757	0,4	17 564	0,3	11 256	0,2	28 733	0,5
Descente en canot pneumatique	0	0,0	0	0,0	3 000	0,0	8 569	0,2	7 820	0,2	3 696	0,1
Golf	63 879	1,2	43 152	0,8	40 720	0,7	23 697	0,5	23 637	0,5	23 148	0,4
Interprétation de la nature	52 645	1,0	114 233	2,0	135 555	2,2	166 954	3,2	203 486	4,0	254 864	4,6
Motoneige	27 468	0,5	31 438	0,6	31 028	0,5	31 550	0,6	29 193	0,6	30 711	0,6
Pêche au saumon: quotidienne	23 386	0,4	14 567	0,3	16 131	0,3	11 637	0,2	15 979	0,3	7 809	0,1
séjour	1 443	0,0	1 176	0,0	1 039	0,0	290	0,0	346	0,0	83	0,0
Pêche autres espèces: quot.	314 253	6,0	315 542	5,5	294 027	4,7	332 307	6,3	299 380	5,8	280 096	5,1
séjour	86 778	1,7	81 924	1,4	103 257	1,7	88 624	1,7	84 072	1,6	56 671	1,0
Randonnée pédestre (courte)	282 922	5,4	230 577	4,1	275 565	4,4	323 368	6,1	285 965	5,6	273 868	5,0
(longue)	13 565	0,3	8 357	0,1	4 928	0,1	6 714	0,1	8 784	0,2	7 320	0,1
Randonnée à bicyclette	0	0,0	0	0,0	0	0,0	56 494	1,1	118 791	2,3	107 104	1,9
Randonnée équestre	0	0,0	0	0,0	0	0,0	901	0,0	2 537	0,0	2 019	0,0
Randonnée à ski (courte)	309 670	5,9	522 318	9,2	524 233	8,4	431 973	8,2	328 546	6,4	167 554	3,0
(longue)	6 704	0,1	10 203	0,2	11 369	0,2	11 064	0,2	6 743	0,1	8 116	0,1
Raquette, patinage, glissade	9 461	0,2	10 239	0,2	5 504	0,1	9 073	0,2	13 211	0,3	5 793	0,1
Ski alpin	528 195	10,1	857 874	15,1	1 057 791	17,0	645 734	12,3	579 554	11,3	570 205	10,3
Télésièges	68 802	1,3	15 299	0,3	28 214	0,5	12 106	0,2	26 500	0,5	29 569	0,5
Visite, pique-nique	2 833 352	54,2	2 725 433	47,9	2 904 115	46,6	2 577 472	49,0	2 577 034	50,4	2 954 362	53,5
Voile et planche à voile	8 530	0,2	5 932	0,1	12 457	0,2	38 657	0,7	44 436	0,9	36 919	0,7
Autres (1)	16	0,0	113	0,0	360	0,0	204	0,0	247	0,0	327	0,0
TOTAL	5 223 116	100,0	5 685 598	100,0	6 237 676	100,0	5 261 248	100,0	5 117 624	100,0	5 526 680	100,0

(1) Autres: escalade, pédalo, plongée sous-marine, chasse photographique et stage d'astronomie.

Source: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche,
Statistiques sur la fréquentation des parcs et réserves.

Il importe de répéter qu'il ne s'agit que des services de loisirs dispensés dans les parcs et les réserves du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. C'est donc dire que les baisses et les hausses de fréquentation observées d'une année à l'autre peuvent être attribuées, dans certains cas, à des transferts de propriété du public au privé, ou l'inverse, ou encore que la gestion de certains équipements a pu être confiée à des organismes et des entreprises privés et que leur fréquentation n'a pas été comptabilisée par le MLCP dans ses statistiques annuelles.

Malheureusement, nous ne possédons pas toutes les informations permettant de déterminer quelles fluctuations peuvent être attribuées à ces phénomènes et lesquelles résultent de modifications de la demande. Nous avons jugé important d'en aviser le lecteur.

Regardons maintenant plus en détail le tableau 1.5. Nous ne nous attarderons qu'à certaines activités, en raison des faiblesses exprimées précédemment qui nous empêchent d'expliquer précisément les variations observées. De plus, parmi les activités figurant au tableau 1.5, certaines sont plus liées que d'autres, à notre avis, à la vocation des parcs et réserves du MLCP. C'est à ces activités que nous avons choisi de nous attarder.

D'abord, il y a les activités de chasse et de pêche, pratiquées dans les zones d'exploitation contrôlées et les réserves fauniques. En ce qui concerne la chasse, on observe une diminution importante du nombre de jours-personnes dans le cas de la chasse au cerf de Virginie. Ceci est attribuable au fait que la gestion du territoire que constitue l'île d'Anticosti a été cédée à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) par le MLCP. En ce qui a trait aux chasses à l'original et au petit gibier, les fluctuations sont différentes d'une année à l'autre, mais il y a une faible tendance à la hausse sur l'ensemble de la période étudiée.

Du côté de la pêche, la pêche au saumon a sensiblement diminué, la fréquentation quotidienne, en termes de jours-personnes, passant de 23 386 en 1982-1983 à 7 809 en 1987-1988, alors que les séjours chutaient de 1 443 à 83 durant la même période.

La pêche aux autres espèces est demeurée fort populaire, mais on observe des diminutions de la fréquentation assez sensibles en fin de période où elle atteint tout de même près de 340 000 jours-personnes. Encore ici, la gestion de territoires comme l'île d'Anticosti et la réserve faunique des Laurentides qui a été cédée à la SEPAQ peut expliquer les diminutions observées.

Les visites d'interprétation de la nature ont connu une croissance constante, passant de 52 645 jours-personnes à 254 864 jours-personnes.

Les randonnées pédestres quant à elles ont maintenu à peu près le même niveau de fréquentation tout au long de la période, soit environ 280 000 jours-personnes. Les visites et les pique-niques sont de loin les activités les plus populaires avec des fréquentations variant entre 2,5 et 3 millions de jours-personnes annuellement. On note aussi l'essor qu'a connu la pratique de la voile et de la planche à voile depuis quelques années.

Le ski alpin et le golf sont deux activités qui ont pu être affectées de façon plus particulière par le phénomène de transfert de propriété ou de gestion que nous avons décrit précédemment. En effet, les baisses observées au tableau 1.5 dans la pratique de ces deux sports ne sont pas conformes à la réalité. Dans le cas du ski alpin, des hivers où les chutes de neige ont été moins abondantes, notamment dans la région des Laurentides, ont également pu contribuer à la diminution des clientèles.

1.3 Le marché du travail dans ce secteur

Dans les tableaux et les graphiques qui suivent, nous présentons des estimations du nombre de salariés, de la rémunération hebdomadaire moyenne et des heures hebdomadaires moyennes dans le secteur des services à la communauté et des services personnels. Ces estimations proviennent de Statistique Canada et sont donc présentées selon leur classification.

Il importe de préciser le contenu de ces tableaux et par la même occasion la classification utilisée par Statistique Canada et sa correspondance avec chacun des sous-secteurs que nous avons définis à la section 1.1.

Pour ce faire, référons-nous au tableau 1.6. La même présentation est utilisée pour les tableaux 1.7, 1.8 et 1.9. Au haut du tableau, on trouve la catégorie "Services socioculturels, commerciaux et personnels", qui englobe ce que nous appelons le secteur des services à la communauté et des services personnels. Le code 801-899 est celui attribué par Statistique Canada à cette catégorie.

Viennent ensuite des sous-secteurs dont les codes se situent entre 801 et 899. Par exemple, le sous-secteur "Divertissements et loisirs" comprend les activités dont le code varie de 841 à 849. Pour certains de ces sous-secteurs, nous avons pu obtenir des statistiques pour un type d'entreprises précis correspondant à un code spécifique. À titre d'exemple, pour le sous-secteur des "Services personnels" qui regroupe les codes 871 à 879, on retrouve, sous le code 874, les statistiques concernant les entreprises de blanchisserie, de nettoyage à sec et de pressage, à l'exception des libres-services.

TABLEAU 1.6

Estimation du nombre total moyen de salariés, 1984-1987
(en milliers)

		1984	1985	1986	1987
Services socioculturels, commerciaux et personnels		731,4	779,5	788,9	862,1
801-899	V %		6,6	1,2	9,3
Divertissements et loisirs		27,9	25,4	25,7	31,0
841-849	V %		-9,0	1,2	20,4
Services de sécurité et d'enquêtes		7,5	8,3	8,1	13,2
855	V %		10,7	-2,5	63,0
Services personnels		20,4	20,6	24,0	27,8
871-879	V %		1,3	16,6	15,6
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)		6,2	4,7	6,7	7,6
874	V %		-23,4	41,1	13,3
Hébergement et restauration		111,1	130,2	129,8	161,1
881-886	V %		17,3	-0,3	24,1
Hôtels et motels		24,1	25,9	23,3	32,1
881	V %		7,8	-10,1	37,8
Restaurants, traiteurs et tavernes		85,8	103,3	105,6	126,0
886	V %		20,5	2,2	19,3
Services divers		49,1	57,0	58,2	53,0
891-899	V %		16,2	2,1	-9,0
Entretien de bâtiments et d'habitations		12,1	14,6	15,9	16,8
898	V %		20,6	9,2	5,4
Ensemble des activités		2160,3	2236,8	2274,7	2481,1
031-951	V %		3,5	1,7	9,1

Source: Statistique Canada,
Emploi, gains et durée du travail (Catalogue 72-002), données révisées, janvier 1984 à mai 1988.

Compilation du MEQ.

GRAPHIQUE 1.6
Estimation du nombre total moyen de salariés, 1984-1987

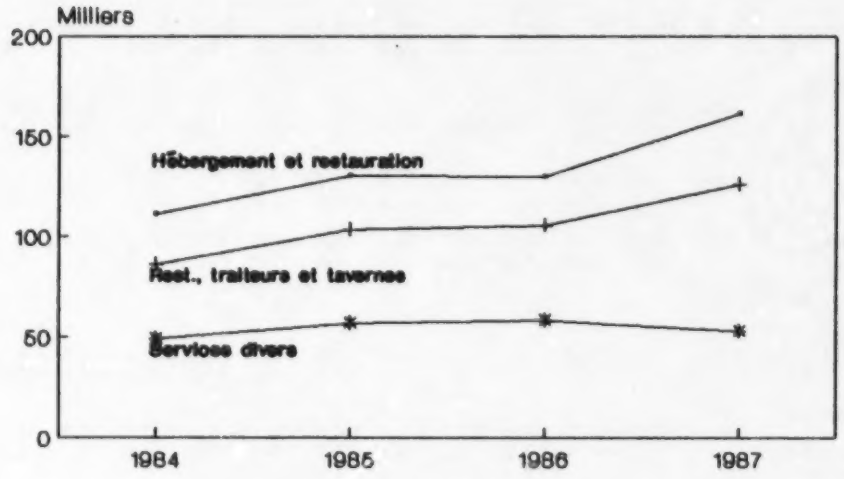

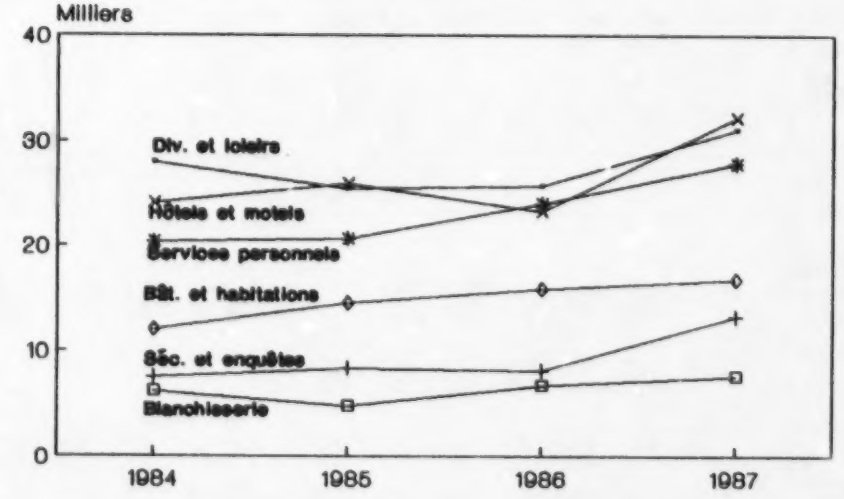

Statistique Canada,
Catalogue 72-002,
Janvier 1984 à mai 1988.

TABLEAU 1.7

Estimation du nombre total de salariés, 1984-1988 (en milliers)

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Moyenne annuelle
1984													
Services socioculturels, commerciaux et personnels	727,1	736,2	731,3	740,5	739,6	733,2	715,8	711,4	716,8	741,4	751,6	732,3	731,4
801-899 V %		1,3	-0,7	1,3	-0,1	-0,9	-2,4	-0,6	0,8	3,4	1,4	-2,6	
Divertissements et loisirs	27,2	26,0	24,9	26,5	26,4	24,4	25,0	31,2	33,1	30,9	31,3	28,3	27,9
841-849 V %		-4,4	-4,2	6,4	-0,4	-7,6	2,5	24,8	6,1	-6,6	1,3	-9,6	
Services de sécurité et d'enquêtes	7,1	7,3	7,4	7,2	7,4	7,9	7,1	7,6	7,9	8,0	7,7	7,7	7,5
855 V %		2,8	1,4	-2,7	2,8	6,8	-10,1	7,0	3,9	1,3	-3,7	0,0	
Services personnels	20,0	19,2	18,0	18,8	19,0	19,6	19,9	22,0	22,1	21,8	22,2	21,6	20,4
871-879 V %		-4,0	-6,2	4,4	1,1	3,2	1,5	10,6	0,5	-1,4	1,8	-2,7	
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)	5,6	5,4	5,4	6,1	6,1	6,1	6,3	6,6	6,4	7,2	6,9	6,2	6,2
874 V %		-3,6	0,0	13,0	0,0	0,0	3,3	4,8	-3,0	12,5	-4,2	-10,1	
Hébergement et restauration	103,3	104,6	100,5	108,0	111,9	116,5	117,9	118,6	111,6	113,2	112,4	114,2	111,1
881-886 V %		1,3	-3,9	7,5	3,6	4,1	1,2	0,6	-5,9	1,4	-0,7	1,6	
Hôtels et motels	17,6	18,4	21,3	21,3	25,7	27,5	28,9	27,5	24,0	25,1	25,1	26,4	24,1
881 V %		4,5	15,8	0,0	20,7	7,0	5,1	-4,8	-12,7	4,6	0,0	5,2	
Restaurants, traiteurs et tavernes	84,9	86,0	78,9	86,5	85,3	86,0	85,5	88,0	86,7	87,2	86,9	87,4	85,8
886 V %		1,3	-8,3	9,6	-1,4	0,8	-0,6	2,9	-1,5	0,6	-0,3	0,6	
Services divers	49,1	48,9	49,9	50,0	50,2	51,8	45,8	46,9	43,9	47,6	52,7	51,8	49,1
891-899 V %		-0,4	2,0	0,2	0,4	3,2	-11,6	2,4	-6,4	8,4	10,7	-1,7	
Entretien de bâtiments et d'habitations	14,3	13,8	13,9	14,6	12,4	11,4	10,6	10,6	10,4	10,6	10,5	11,9	12,1
898 V %		-3,5	0,7	5,0	-15,1	-8,1	-7,0	0,0	-1,9	1,9	-0,9	13,3	
Ensemble des activités	2071,5	2066,8	2070,4	2130,4	2172,5	2211,6	2191,1	2196,1	2201,9	2222,1	2214,3	2175,1	2160,3
031-951 V %		-0,2	0,2	2,9	2,0	1,8	-0,9	0,2	0,3	0,9	-0,4	-1,8	
1985													
Services socioculturels, commerciaux et personnels	748,8	763,8	769,6	773,1	780,8	789,0	779,8	768,5	789,2	805,8	803,5	782,4	779,5
801-899 V %		2,0	0,8	0,5	1,0	1,1	-1,2	-1,4	2,7	2,1	-0,3	-2,6	
Divertissements et loisirs	30,0	33,3	29,1	22,8	24,8	27,0	23,0	23,2	22,3	23,1	23,1	23,4	25,4
841-849 V %		11,0	-12,6	-21,6	8,8	8,9	-14,8	0,9	-3,9	3,6	0,0	1,3	
Services de sécurité et d'enquêtes	8,6	8,6	8,6	8,7	8,5	8,7	8,3	7,9	7,7	8,0	8,0	8,4	8,3
855 V %		0,0	0,0	1,2	-2,3	2,4	-4,6	-4,8	-2,5	3,9	0,0	5,0	
Services personnels	21,1	21,9	21,8	20,4	18,3	18,2	18,3	19,0	21,7	21,3	22,9	22,4	20,6
871-879 V %		3,8	-0,5	-6,4	-10,3	-0,5	0,5	3,8	14,2	-1,8	7,5	-2,2	
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)	6,5	5,8	5,4	4,6	4,2	4,4	4,1	4,2	4,2	4,3	4,8	4,4	4,7
874 V %		-10,8	-6,9	-14,8	-8,7	4,8	-6,8	2,4	0,0	2,4	11,6	-8,3	

TABLEAU 1.7 (suite)

Estimation du nombre total de salariés, 1984-1988 (en milliers)

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Moyenne annuelle
1985													
Hébergement et restauration 881-886	116,4	116,7	119,1	123,7	130,2	142,4	146,4	142,6	133,9	137,2	126,4	127,8	130,2
V %		0,3	2,1	3,9	5,3	9,4	2,8	-2,6	-6,1	2,5	-7,9	1,1	
Hôtels et motels 881	25,6	24,9	23,0	22,7	24,1	30,8	30,8	29,6	25,0	24,4	23,9	26,4	25,9
V %		-2,7	-7,6	-1,3	6,2	27,8	0,0	-3,9	-15,5	-2,4	-2,0	10,5	
Restaurants, traiteurs et tavernes 886	90,1	91,1	95,4	100,4	105,3	110,4	113,1	110,8	108,1	112,2	102,0	100,9	103,3
V %		1,1	4,7	5,2	4,9	4,8	2,4	-2,0	-2,4	3,8	-9,1	-1,1	
Services divers 891-899	51,7	53,6	52,7	54,5	53,4	56,4	60,8	59,9	60,7	59,7	61,7	59,1	57,0
V %		3,7	-1,7	3,4	-2,0	5,6	7,8	-1,5	1,3	-1,6	3,4	-4,2	
Entretien de bâtiments et d'habitations 898	11,8	10,1	9,9	10,2	10,7	11,0	17,4	18,3	19,8	19,7	18,5	17,4	14,6
V %		-14,4	-2,0	3,0	4,9	2,8	58,2	5,2	8,2	-0,5	-6,1	-5,9	
Ensemble des activités 031-951	2167,2	2178,9	2198,6	2204,7	2243,2	2291,7	2272,0	2269,5	2272,6	2273,1	2266,7	2203,0	2236,8
V %		0,5	0,9	0,3	1,7	2,2	-0,9	-0,1	0,1	0,0	-0,3	-2,8	
1986													
Services socioculturels, commerciaux et personnels 801-899	793,0	783,6	801,3	800,2	806,2	797,6	765,2	767,5	783,3	798,0	799,0	771,3	788,9
V %		-1,2	2,3	-0,1	0,7	-1,1	-4,1	0,3	2,1	1,9	0,1	-3,5	
Divertissements et loisirs 841-849	25,9	25,7	26,3	23,3	22,1	26,3	27,6	27,6	26,9	24,7	25,5	27,0	25,7
V %		-0,8	2,3	-11,4	-5,2	19,0	4,9	0,0	-2,5	-8,2	3,2	5,9	
Services de sécurité et d'enquêtes 855	7,9	8,7	8,7	7,9	7,8	8,1	8,0	8,2	8,3	7,8	7,6	8,5	8,1
V %		10,1	0,0	-9,2	-1,3	3,8	-1,2	2,5	1,2	-6,0	-2,6	11,8	
Services personnels 871-879	24,2	21,5	22,0	24,3	23,9	24,3	24,2	23,7	25,2	24,1	26,7	24,3	24,0
V %		-11,2	2,3	10,5	-1,6	1,7	-0,4	-2,1	6,3	-4,4	10,8	-9,0	
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service) 874	6,6	6,0	6,1	6,8	6,7	7,3	7,1	7,3	7,4	5,7	6,6	6,7	6,7
V %		-9,1	1,7	11,5	-1,5	9,0	-2,7	2,8	1,4	-23,0	15,8	1,5	
Hébergement et restauration 881-886	123,1	116,2	128,7	132,1	137,6	140,0	133,2	131,4	131,9	129,4	128,9	125,6	129,8
V %		-5,6	10,8	2,6	4,2	1,7	-4,9	-1,4	0,4	-1,9	-0,4	-2,6	
Hôtels et motels 881	24,9	21,5	21,3	18,6	20,9	24,3	23,8	25,4	24,5	24,7	23,9	25,9	23,3
V %		-13,7	-0,9	-12,7	12,4	16,3	-2,1	6,7	-3,5	0,8	-3,2	8,4	
Restaurants, traiteurs et tavernes 886	97,7	94,2	106,9	113,1	115,8	114,4	107,5	104,3	106,4	103,7	104,4	99,2	105,6
V %		-3,6	13,5	5,8	2,4	-1,2	-6,0	-3,0	2,0	-2,5	0,7	-5,0	
Services divers 891-899	61,1	58,8	59,0	61,0	59,3	61,5	52,5	56,3	58,8	59,6	54,7	55,7	58,2
V %		-3,8	0,3	3,4	-2,8	3,7	-14,6	7,2	4,4	1,4	-8,2	1,8	
Entretien de bâtiments et d'habitations 898	19,0	19,1	19,2	20,5	18,9	18,8	10,2	12,7	12,4	12,4	13,3	14,3	15,9
V %		0,5	0,5	6,8	-7,8	-0,5	-45,7	24,5	-2,4	0,0	7,3	7,5	
Ensemble des activités 031-951	2199,6	2188,2	2203,1	2251,4	2314,6	2339,7	2281,9	2299,2	2307,6	2330,6	2318,7	2261,8	2274,7
V %		-0,5	0,7	2,2	2,8	1,1	-2,5	0,8	0,4	1,0	-0,5	-2,5	

TABLEAU 1.7 (suite)

Estimation du nombre total de salariés, 1984-1988 (en milliers)

		JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Moyenne annuelle
1987														
Services socioculturels, commerciaux et personnels		833,3	848,4	863,6	865,5	869,3	883,2	867,3	860,5	865,4	876,9	866,8	844,7	862,1
801-899	V %		1,8	1,8	0,2	0,4	1,6	-1,8	-0,8	0,6	1,3	-1,2	-2,5	
Divertissements et loisirs		32,1	33,1	40,1	27,7	28,3	29,2	34,5	33,8	33,4	27,5	24,4	27,9	31,0
841-849	V %		3,1	21,1	-30,9	2,2	3,2	18,2	-2,0	-1,2	-17,7	-11,3	14,3	
Services de sécurité et d'enquêtes		12,1	13,2	12,8	13,1	12,1	14,3	14,0	13,1	12,9	14,0	14,0	13,3	13,2
855	V %		9,1	-3,0	2,3	-7,6	18,2	-2,1	-6,4	-1,5	8,5	0,0	-5,0	
Services personnels		25,5	26,9	30,1	30,7	29,6	26,8	27,4	27,3	26,7	28,1	27,4	26,9	27,8
871-879	V %		5,5	11,9	2,0	-3,6	-9,5	2,2	-0,4	-2,2	5,2	-2,5	-1,8	
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)		6,3	6,8	9,0	9,2	9,0	7,7	8,1	7,6	7,5	6,8	6,7	6,3	7,6
874	V %		7,9	32,4	2,2	-2,2	-14,4	5,2	-6,2	-1,3	-9,3	-1,5	-6,0	
Hébergement et restauration		148,5	148,2	152,5	155,3	168,3	177,0	180,5	174,4	164,0	161,1	152,9	150,5	161,1
881-886	V %		-0,2	2,9	1,8	8,4	5,2	2,0	-3,4	-6,0	-1,8	-5,1	-1,6	
Hôtels et motels		34,8	29,6	30,0	28,5	28,3	32,6	34,7	36,6	33,8	33,7	29,7	33,0	32,1
881	V %		-14,9	1,4	-5,0	-0,7	15,2	6,4	5,5	-7,7	-0,3	-11,9	11,1	
Restaurants, traiteurs et tavernes		112,6	117,8	121,8	125,9	137,8	140,7	139,4	130,8	124,8	123,9	120,0	116,6	126,0
886	V %		4,6	3,4	3,4	9,5	2,1	-0,9	-6,2	-4,6	-0,7	-3,1	-2,8	
Services divers		48,6	51,1	49,8	53,3	54,2	58,6	57,5	55,5	54,5	52,5	53,0	47,2	53,0
891-899	V %		5,1	-2,5	7,0	1,7	8,1	-1,9	-3,5	-1,8	-3,7	1,0	-10,9	
Entretien de bâtiments et d'habitations		16,2	16,6	16,7	16,4	16,6	18,1	18,5	17,3	16,9	16,5	15,8	15,5	16,8
898	V %		2,5	0,6	-1,8	1,2	9,0	2,2	-6,5	-2,3	-2,4	-4,2	-1,9	
Ensemble des activités		2402,3	2387,8	2404,3	2430,6	2495,4	2556,3	2512,7	2529,0	2547,3	2546,3	2507,3	2453,8	2481,1
031-951	V %		-0,6	0,7	1,1	2,7	2,4	-1,7	0,6	0,7	0,0	-1,5	-2,1	
1988														
Services socioculturels, commerciaux et personnels		862,8	867,4	873,4	862,6	873,9								
801-899	V %		0,5	0,7	-1,2	1,3								
Divertissements et loisirs		32,8	33,0	34,4	29,4	35,4								
841-849	V %		0,6	4,2	-14,5	20,4								
Services de sécurité et d'enquêtes		13,1	11,2	11,3	11,4	12,5								
855	V %		-14,5	0,9	0,9	9,6								
Services personnels		25,8	24,8	26,3	26,7	27,0								
871-879	V %		-3,9	6,0	1,5	1,1								
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)		5,9	6,0	7,1	7,9	7,4								
874	V %		1,7	18,3	11,3	-6,3								

TABLEAU 1.7 (suite)

Estimation du nombre total de salariés, 1984-1988 (en milliers)

		JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	Moyenne annuelle
1988														
Hébergement et restauration		155,8	153,4	151,4	146,2	155,9								
881-886	V %		-1,5	-1,3	-3,4	6,6								
Hôtels et motels		33,8	33,8	30,3	29,8	33,5								
881	V %		0,0	-10,4	-1,7	12,4								
Restaurants, traiteurs et tavernes		121,2	118,6	120,1	115,4	120,9								
886	V %		-2,1	1,3	-3,9	4,8								
Services divers		46,0	44,3	43,9	40,8	45,1								
891-899	V %		-3,7	-0,9	-7,1	10,5								
Entretien de bâtiments et d'habitations		14,6	14,6	13,4	10,8	11,9								
898	V %		0,0	-8,2	-19,4	10,2								
Ensemble des activités		2434,2	2437,5	2452,6	2480,4	2547,6								
031-951	V %		0,1	0,6	1,1	2,7								

Source: Statistique Canada,
Emploi, gains et durée du travail (Catalogue 72-002),
données révisées, janvier 1984 à mai 1988.

GRAPHIQUE 1.7
Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1984

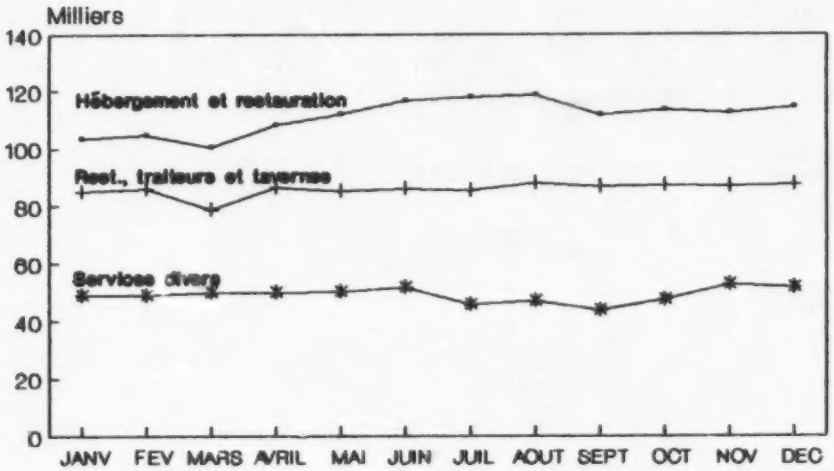

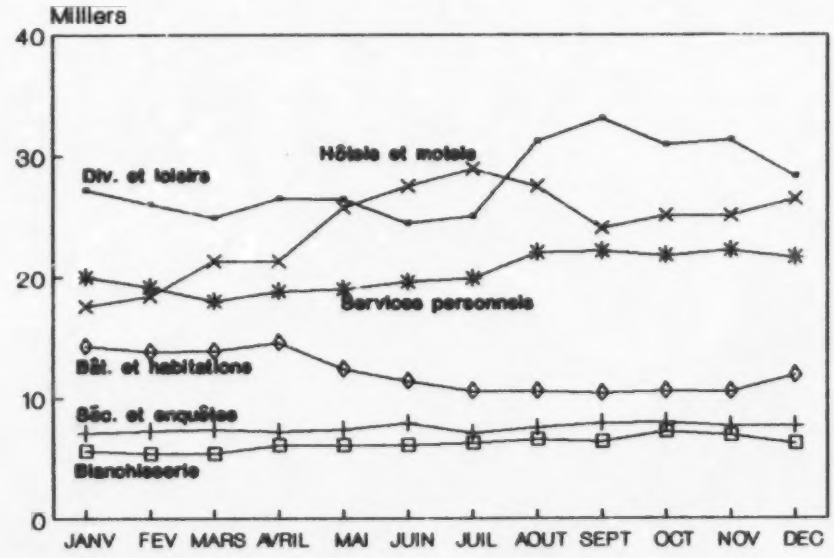

GRAPHIQUE 1.7 (suite)
Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1985

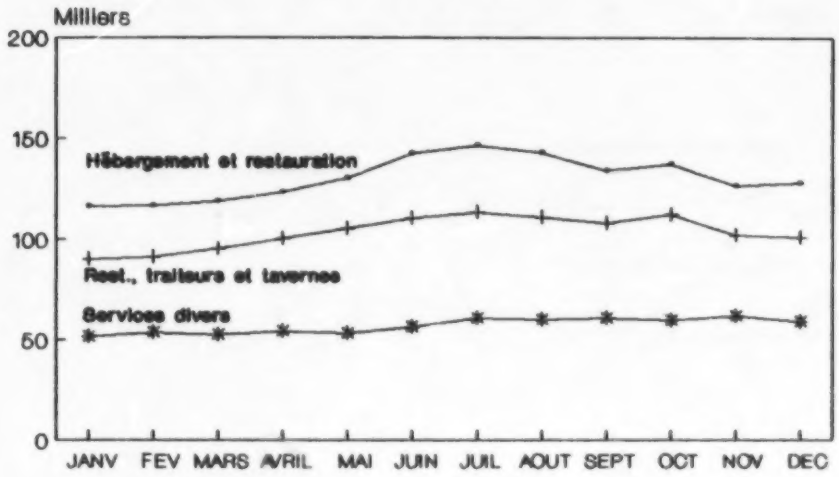

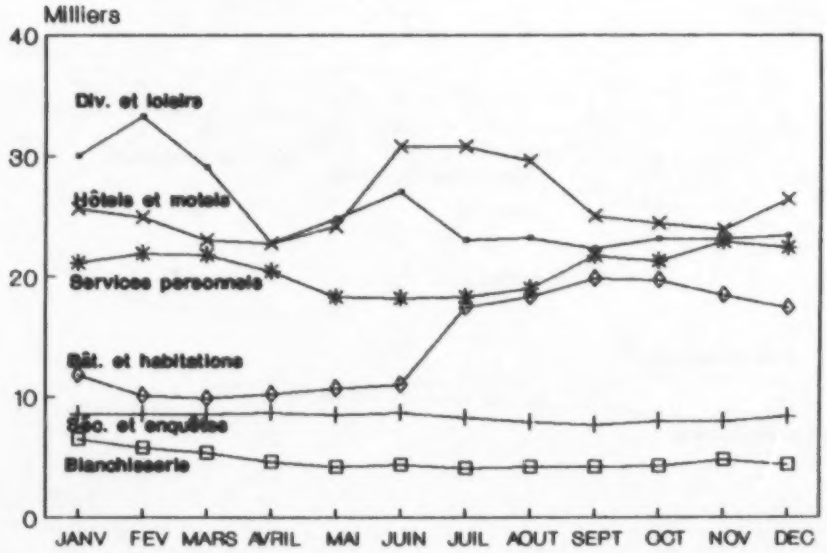

GRAPHIQUE 1.7 (suite)
Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1986

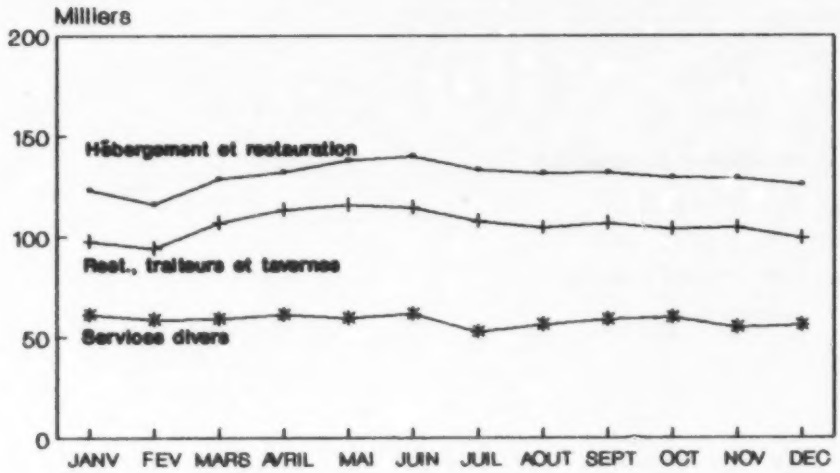

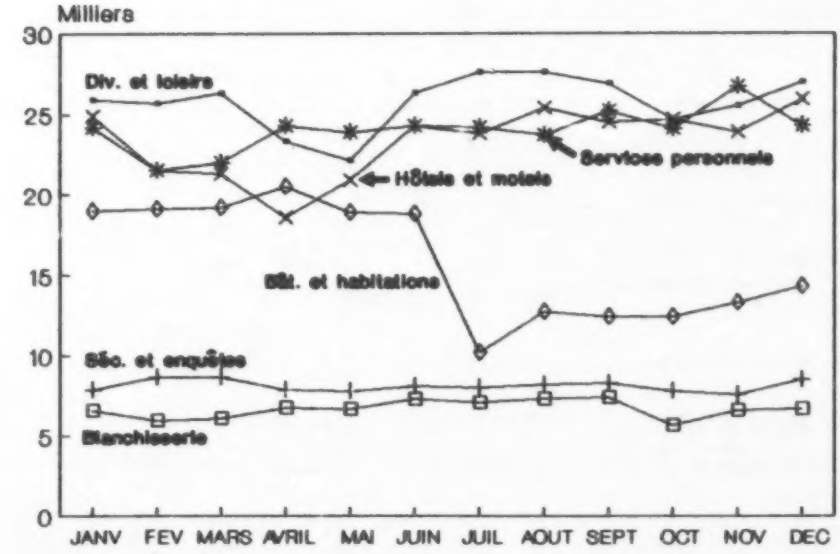

GRAPHIQUE 1.7 (suite)
Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1987

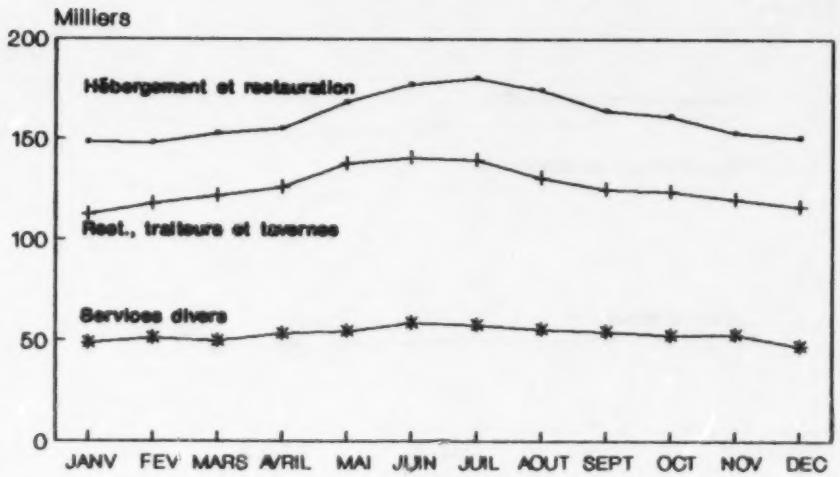

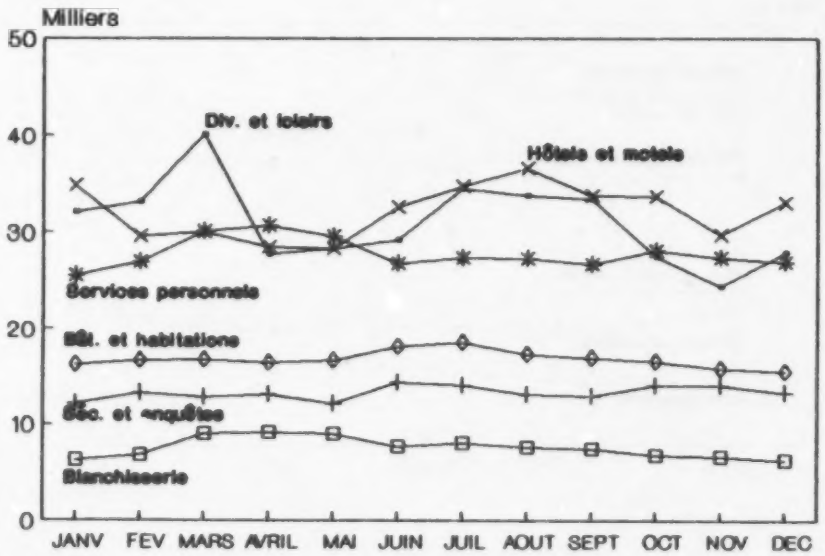

GRAPHIQUE 1.7 (suite)
Estimation mensuelle du nombre total de salariés, 1988

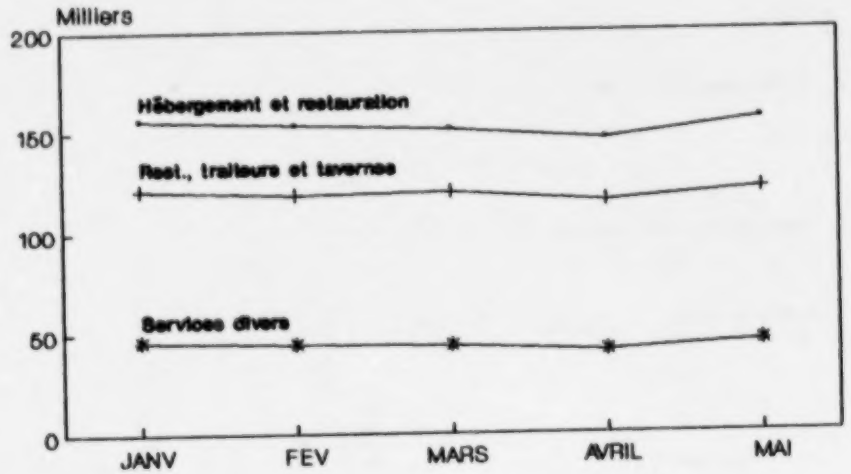

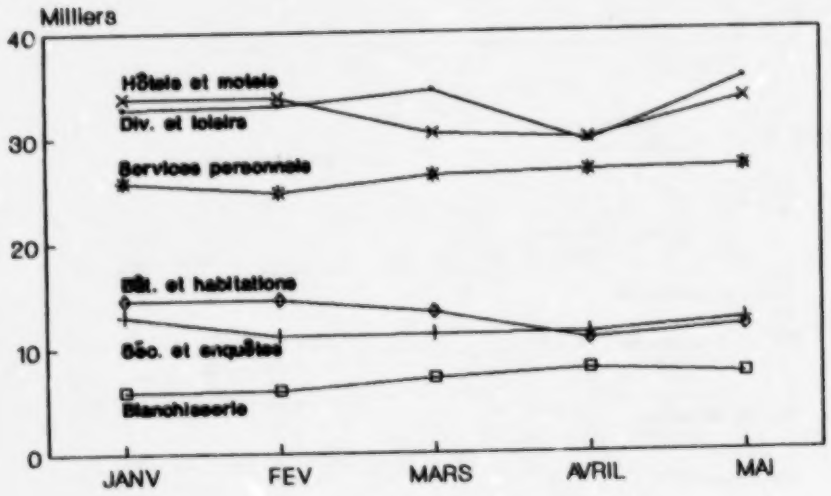

Statistique Canada,
Catalogue 72-002,
Janvier 1984 à mai 1988.

TABLEAU 1.8

Estimation de la rémunération hebdomadaire moyenne, total des salariés (incluant les heures supplémentaires), moyennes annuelles, 1984-1987

		1984	1985	1986	1987
Services socioculturels, commerciaux et personnels		351,86	357,86	366,47	372,08
801-899	V %		1,7	2,4	1,5
Divertissements et loisirs		245,52	270,13	283,02	265,30
841-849	V %		10,0	4,8	-6,3
Services de sécurité et d'enquêtes		221,81	241,63	242,37	252,07
855	V %		8,9	0,3	4,0
Services personnels		203,04	230,68	224,37	247,35
871-879	V %		13,6	-2,7	10,2
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)		217,58	253,68	248,48	288,14
874	V %		16,6	-2,1	16,0
Hébergement et restauration		173,19	176,70	175,91	184,48
881-886	V %		2,0	-0,5	4,9
Hôtels et motels		200,86	221,36	218,63	227,07
881	V %		10,2	-1,2	3,9
Restaurants, traiteurs et tavernes		164,87	164,98	166,19	170,27
886	V %		0,1	0,7	2,5
Services divers		336,99	310,59	370,03	356,78
891-899	V %		-7,8	19,1	-3,6
Entretien de bâtiments et d'habitations		234,31	232,01	261,15	316,60
898	V %		-1,0	12,6	21,2
Ensemble des activités		396,74	409,67	420,20	430,75
031-951	V %		3,3	2,6	2,5

Source: Statistique Canada, Emploi, gains et durée du travail (Catalogue 72-002), données révisées, janvier 1984 à janvier 1988.

GRAPHIQUE 1.8
Estimation de la rémunération hebdomadaire moyenne, 1984-1987

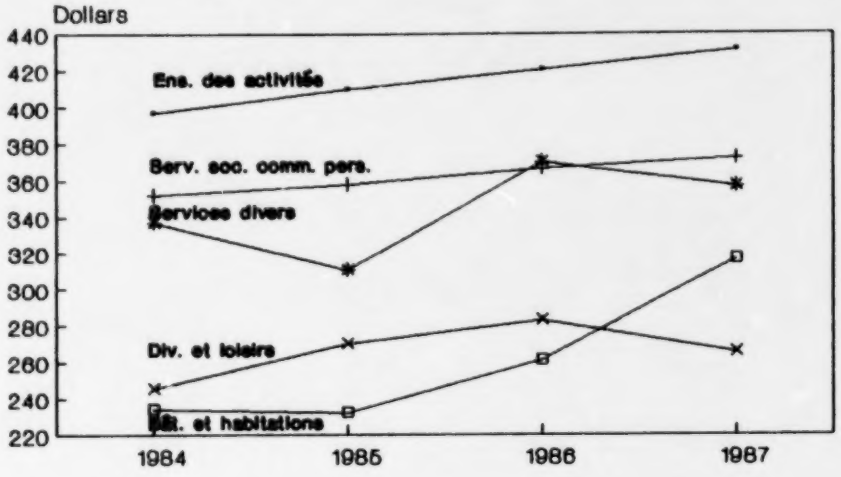

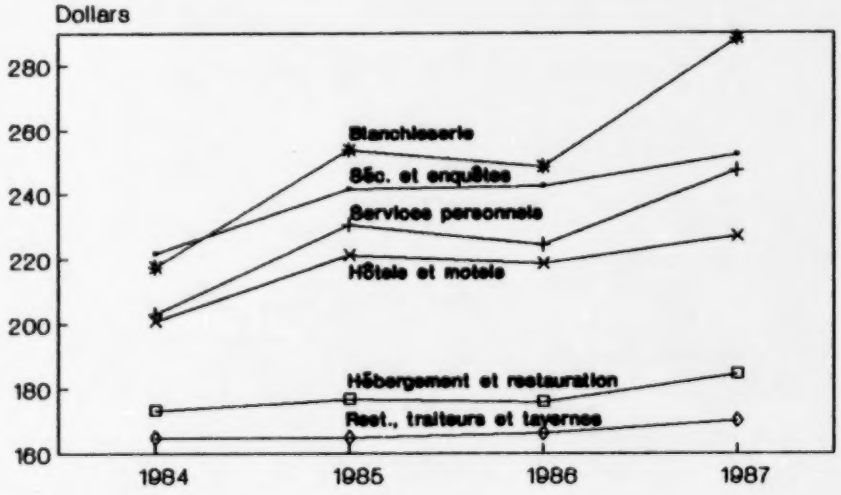

Statistique Canada,
Catalogue 72-002,
Janvier 1984 à janvier 1988.

TABLEAU 1.9

Estimation des heures hebdomadaires moyennes, total des salariés (incluant les heures supplémentaires), moyennes annuelles, 1984-1987

		1984	1985	1986	1987
Services socioculturels, commerciaux et personnels		32,6	32,2	32,2	32,5
801-899	V %		-1,3	0,1	1,0
Divertissements et loisirs		35,1	34,4	35,8	36,5
841-849	V %		-2,1	4,0	2,1
Services de sécurité et d'enquêtes (1)		37,7	33,6	31,7	30,5
855	V %		-10,9	-5,8	-3,6
Services personnels		37,2	38,5	37,5	37,8
871-879	V %		3,6	-2,7	1,0
Blanchisserie, nettoyage à sec et pressage (sauf libre-service)		36,9	36,7	37,4	38,5
874	V %		-0,4	1,9	2,8
Hébergement et restauration		38,5	38,6	37,0	39,3
881-886	V %		0,5	-4,4	6,5
Hôtels et motels		39,5	39,6	38,6	39,8
881	V %		0,3	-2,6	3,1
Restaurants, traiteurs et tavernes		38,2	38,4	36,6	38,9
886	V %		0,6	-4,8	6,3
Services divers		36,3	35,2	35,5	36,5
891-899	V %		-3,2	1,0	2,7
Entretien de bâtiments et d'habitations (1)		35,6	31,3	28,9	28,5
898	V %		-12,2	-7,6	-1,3
Ensemble des activités		35,8	35,7	35,7	35,8
031-951	V %		-0,4	0,0	0,5

(1) Pour ces catégories, à compter de mai 1985 nous présentons l'estimation des heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure, celle du total des employés n'étant pas disponible.

Source: Statistique Canada, Emploi, gains et durée du travail (Catalogue 72-002), données révisées, janvier 1984 à janvier 1988.

GRAPHIQUE 1.9
Estimation des heures hebdomadaires moyennes, 1984-1987

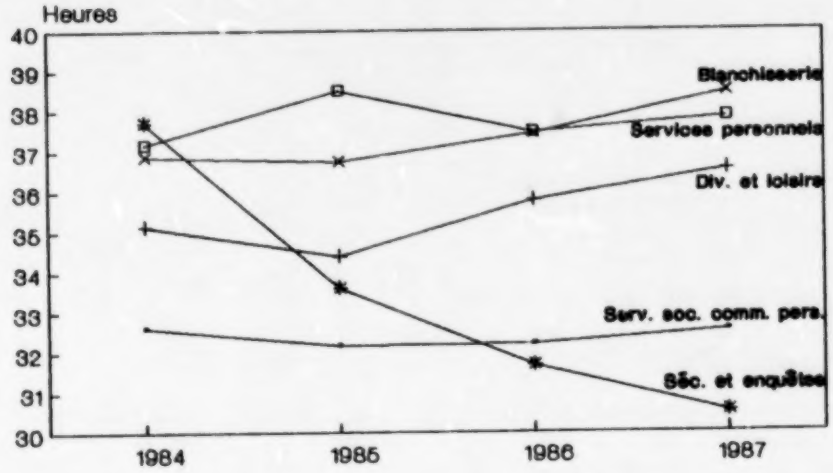

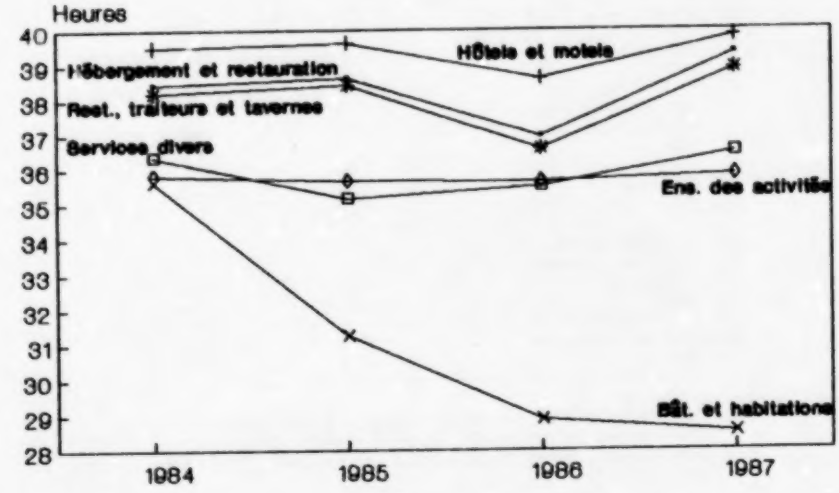

Statistique Canada,
Catalogue 72-002,
Janvier 1984 à janvier 1988.

À la fin du tableau, apparaît le total pour l'ensemble des activités, ce qui constitue une base de comparaison, d'abord pour juger de l'importance relative de chacun des éléments du tableau et ensuite, de leur évolution sur la période considérée par rapport à l'évolution de l'ensemble de l'économie du Québec.

Nous reprendrons maintenant chacun des éléments de ces tableaux et les analyserons selon chacun des sous-secteurs que nous avons définis à la section 1.1.

1.3.1 Protection publique

Aux tableaux 1.6 à 1.9, le seul élément qui fait partie des services de protection publique est celui des services de sécurité et d'enquêtes.

Au tableau 1.6 et au graphique 1.6, on observe que le nombre annuel total de salariés dans les services de sécurité et d'enquêtes a augmenté de 1984 à 1987, et ce dans une proportion de 76 p. 100. Il n'y a qu'en 1986 que l'emploi a diminué dans ce sous-secteur, mais il s'agissait d'un essoufflement temporaire compte tenu du bond de 63 p. 100 enregistré dans la seule année 1987.

Au tableau 1.7, de même qu'au graphique 1.7, nous présentons l'évolution mensuelle pour chacune des années couvertes par notre étude des moyennes annuelles du tableau 1.6.

Les fluctuations mensuelles sont généralement peu prononcées bien qu'il y ait quelques exceptions. Dans ce secteur, la couverture d'événements spéciaux ponctuels peut être responsable des variations subites de main-d'oeuvre, notamment dans le cas des agents de sécurité.

On remarque de plus qu'il existe une période névralgique en juillet, août et septembre, où, de façon répétée, on observe des baisses du nombre de salariés dans ce type de services.

Quant à la rémunération hebdomadaire, les moyennes annuelles présentées au tableau 1.8 et au graphique 1.8 montrent qu'il y a une croissance soutenue de ces salaires. De plus, ceux-ci se comparent avantageusement avec la majorité des salaires versés dans chacun des autres sous-secteurs du secteur des services à la communauté et des services personnels. Par contre, ils sont nettement inférieurs au salaire moyen de l'ensemble des activités économiques.

À la lumière du tableau 1.9 et du graphique 1.9, on peut voir que le salaire horaire moyen a augmenté encore plus fortement puisque la moyenne annuelle de l'estimation des heures hebdomadaires moyennes n'a cessé de diminuer depuis 1984 dans les services de sécurité et d'enquêtes, passant de 37,7 à 30,5, alors que pour l'ensemble des activités économiques elle demeurait constante à 35,8 heures par semaine.

Pour ce sous-secteur de la protection publique, en plus des données de Statistique Canada concernant les services de sécurité et d'enquêtes, nous avons pu recueillir des informations provenant d'autres sources et touchant les services de police et les services correctionnels.

Le tableau 1.10 fait état de l'évolution des effectifs policiers et civils des corps de police établis au Québec de 1980 à 1987. On y observe tout d'abord que les effectifs policiers de la Sûreté du Québec ont diminué à chaque année jusqu'en 1987 où ils n'ont que très légèrement augmenté. Sur l'ensemble de la période, la baisse totale a été de 9,2 p. 100.

TABLEAU 1.10

Effectifs policiers et civils des corps de police établis au Québec 1980-1987

	Policiers à temps plein							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Sûreté du Québec	4 585	4 571	4 518	4 450	4 398	4 248	4 158	4 165
V %		-0,3	-1,2	-1,5	-1,2	-3,4	-2,1	0,2
Corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, incluant le service de police de la CUM	8 938	8 843	8 648	8 557	8 533	8 521	8 658	8 651
V %		-1,1	-2,2	-1,1	-0,3	-0,1	1,6	-0,1
Corps de police établis dans des municipalités de moins de 5 000 habitants	367	306	285	246	234	183	173	187
V %		-16,6	-6,9	-13,7	-4,9	-21,8	-5,5	8,1
Municipalités de 5 000 habitants ou plus, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Municipalités de moins de 5 000 habitants, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Sous-total Policiers à temps plein	13 890	13 720	13 451	13 253	13 165	12 952	12 989	13 003
V %		-1,2	-2,0	-1,5	-0,7	-1,6	0,3	0,1

	Policiers à temps partiel							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Sûreté du Québec	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, incluant le service de police de la CUM	309	209	214	290	377	484	447	428
V %		-32,4	2,4	35,5	30,0	28,4	-7,6	-4,3
Corps de police établis dans des municipalités de moins de 5 000 habitants	38	85	77	77	62	78	106	94
V %		123,7	-9,4	0,0	-19,5	25,8	35,9	-11,3
Municipalités de 5 000 habitants ou plus, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	41	22	14	2	53	45	35	7
V %		-46,3	-36,4	-85,7	2550,0	-15,1	-22,2	-80,0
Municipalités de moins de 5 000 habitants, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	331	275	165	168	114	117	150	177
V %		-16,9	-40,0	1,8	-32,1	2,6	28,2	18,0
Sous-total Policiers à temps partiel	719	591	470	537	606	724	738	706
V %		-17,8	-20,5	14,3	12,8	19,5	1,9	-4,3

TABLEAU 1.10

Effectifs policiers et civils des corps de police établis au Québec 1980-1987

	Policiers à temps plein							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Sûreté du Québec	4 585	4 571	4 518	4 450	4 398	4 248	4 158	4 165
V %		-0,3	-1,2	-1,5	-1,2	-3,4	-2,1	0,2
Corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, incluant le service de police de la CUM	8 938	8 843	8 648	8 557	8 533	8 521	8 658	8 651
V %		-1,1	-2,2	-1,1	-0,3	-0,1	1,6	-0,1
Corps de police établis dans des municipalités de moins de 5 000 habitants	367	306	285	246	234	183	173	187
V %		-16,6	-6,9	-13,7	-4,9	-21,8	-5,5	8,1
Municipalités de 5 000 habitants ou plus, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Municipalités de moins de 5 000 habitants, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Sous-total Policiers à temps plein	13 890	13 720	13 451	13 253	13 165	12 952	12 989	13 003
V %		-1,2	-2,0	-1,5	-0,7	-1,6	0,3	0,1

	Policiers à temps partiel							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Sûreté du Québec	0	0	0	0	0	0	0	0
V %								
Corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, incluant le service de police de la CUM	309	209	214	290	377	484	447	428
V %		-32,4	2,4	35,5	30,0	28,4	-7,6	-4,3
Corps de police établis dans des municipalités de moins de 5 000 habitants	38	85	77	77	62	78	106	94
V %		123,7	-9,4	0,0	-19,5	25,8	35,9	-11,3
Municipalités de 5 000 habitants ou plus, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	41	22	14	2	53	45	35	7
V %		-46,3	-36,4	-85,7	2550,0	-15,1	-22,2	-80,0
Municipalités de moins de 5 000 habitants, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	331	275	165	168	114	117	150	177
V %		-16,9	-40,0	1,8	-32,1	2,6	28,2	18,0
Sous-total Policiers à temps partiel	719	591	470	537	606	724	738	706
V %		-17,8	-20,5	14,3	12,8	19,5	1,9	-4,3

TABLEAU 1.10 (suite)

Effectifs policiers et civils des corps de police établis au Québec 1980-1987

	Personnel civil à temps plein							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Sûreté du Québec	997	973	952	941	1 129	1 050	1 005	944
V I		-2,4	-2,2	-1,2	20,0	-7,0	-4,3	-6,1
Corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus, incluant le service de police de la CUM	1 375	1 443	1 484	1 464	1 412	1 297	1 395	1 364
V I		4,9	2,8	-1,3	-3,6	-8,1	7,6	-2,2
Corps de police établis dans des municipalités de moins de 5 000 habitants	19	58	50	78	59	13	23	21
V I		205,3	-13,8	56,0	-24,4	-78,0	76,9	-8,7
Municipalités de 5 000 habitants ou plus, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V I								
Municipalités de moins de 5 000 habitants, sans corps de police, mais qui embauchent des policiers à temps partiel	0	0	0	0	0	0	0	0
V I								
Sous-total - Personnel civil à temps plein	2 391	2 474	2 486	2 483	2 600	2 360	2 423	2 329
V I		3,5	0,5	-0,1	4,7	-9,2	2,7	-3,9
TOTAL	17000	16785	16407	16273	16371	16036	16150	16038
V I		-1,3	-2,3	-0,8	0,6	-2,0	0,7	-0,7

V I: Variation annuelle en pourcentage.

Sources: Commission de police du Québec - Rapport annuel 1984, Direction générale des publications gouvernementales, Gouvernement du Québec.

Commission de police du Québec - Rapport annuel 1987, Les Publications du Québec, 2e trimestre 1988.

TABLEAU 1.11

Portrait statistique des agents de la paix au ministère de la Sécurité publique du Québec, 1980-1988

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Nombre d'employés(es)	1 462	1 448	1 452	1 420	1 417	1 449	1 496	1 456	1 418
V I		-1,0	0,3	-2,2	-0,2	2,3	3,2	-2,7	-2,6

Source: Ministère du Solliciteur général du Québec, Direction générale de l'administration.

Un phénomène à peu près identique s'est produit pour les effectifs policiers à temps plein des corps de police établis dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus et de moins de 5 000 habitants. Dans ces cas, les baisses d'effectifs ont été de 3,2 p. 100 et de 49 p. 100 respectivement.

Le nombre de policiers à temps plein dans les municipalités de 5 000 habitants ou plus est de loin le plus élevé. En 1987, il était de 8 651, comparativement aux 4 165 policiers de la Sûreté du Québec et aux 187 dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.

C'est donc dire que pour l'ensemble du Québec, les effectifs policiers à temps plein ont diminué à chaque année de 1981 à 1985 et ils ont légèrement augmenté par la suite. En 1981, ils s'élevaient à 13 890, tandis qu'en 1987, ils se situaient à 13 003, soit une chute de 6,4 p. 100.

Les effectifs policiers à temps partiel ont vécu une situation quelque peu différente. Dans l'ensemble du Québec, ils ont subi des diminutions considérables en 1981 et 1982. Même si les taux de croissance observés par la suite étaient eux aussi appréciables, ce n'est qu'en 1985 que ces effectifs ont rattrapé leur niveau de 1980. En 1986, la progression s'est essoufflée et une baisse a été enregistrée en 1987, où l'on retrouvait 706 policiers à temps partiel au Québec, ce qui est très peu par rapport aux effectifs à temps plein.

À titre indicatif, nous avons ajouté au tableau 1.10 l'évolution des effectifs civils à temps plein dans les corps de police. Notons simplement que ceux-ci n'ont diminué de façon significative qu'en 1985 et 1987, ce qui a conduit à une perte d'effectifs sur l'ensemble de la période de 2,6 p. 100, de 2 391 à 2 329.

En ce qui concerne les services correctionnels, le tableau 1.11 présente le portrait statistique des agents de la paix au ministère de la Sécurité publique du Québec depuis 1980. Il s'agit des corps d'emploi: instructeurs en établissement de détention, surveillants en établissement de détention et préposés aux soins infirmiers en établissement de détention. Il va sans dire que ce ne sont que les établissements de détention provinciaux qui sont concernés ici.

Le nombre d'agents de la paix a diminué de 1980 à 1984, passant de 1 462 à 1 417; il s'est redressé en 1985 et 1986 avec des taux de croissance de 2,6 p. 100 et 3,2 p. 100. Depuis cette date, il a subi des chutes de 2,7 p. 100 et de 2,6 p. 100, ce qui fait qu'il se situe à 1 418 en 1988, soit une diminution de 3 p. 100 par rapport à 1980.

1.3.2 Hébergement et restauration

Ce sous-secteur est celui qui génère le plus d'emplois dans le secteur des services à la communauté et des services personnels. De plus, à l'exception de l'année 1986 (baisse de 0,3 p. 100), l'emploi dans ce sous-secteur a connu une croissance remarquable depuis 1984. En effet, les estimations de Statistique Canada (tableau 1.6) montrent une croissance de 45 p. 100 du nombre total moyen de salariés entre 1984 et 1987.

L'évolution s'est distribuée différemment, qu'il s'agisse de la section hébergement ou de la section restauration.

Du côté de l'hébergement, l'emploi dans les hôtels et les motels a subi une diminution plus marquée en 1986 (-10,1 p. 100), mais la reprise en 1987 n'en a été que plus impressionnante, avec une hausse de 37,8 p. 100. La résultante sur l'ensemble de la période a été une augmentation de 33,2 p. 100 du nombre de salariés.

Dans la restauration, l'année 1986 a été moins pénible, l'emploi ayant tout de même augmenté de 2,2 p. 100. Conjugué aux taux de croissance d'environ 20 p. 100 enregistrés en 1985 et en 1987, le nombre de salariés des restaurants, traiteurs et tavernes est passé de 85 800 en 1984 à 126 000 en 1987, un bond de 47 p. 100.

Sur une base annuelle, le tableau 1.7 et le graphique 1.7 nous permettent de constater qu'il existe deux périodes creuses en ce qui concerne l'emploi, une étant située au printemps et l'autre à l'automne. Cette constatation est vraie tant pour le sous-secteur hébergement et restauration que pour chacune de ses deux composantes. Ceci est tout à fait conforme aux observations que nous faisions à la section 1.2.1 quant à l'évolution de l'activité dans ce sous-secteur.

C'est sans surprise que l'on note que les salaires rencontrés dans le sous-secteur hébergement et restauration sont les plus faibles parmi ceux figurant au tableau 1.8. Il s'agit évidemment du secteur où l'on retrouve la très grande majorité des employés à pourboire notamment du côté des restaurants, traiteurs et tavernes, où les salaires sont encore moindres que ceux versés dans la section hébergement (hôtels et motels).

Plus alarmant encore que le bas niveau des salaires, leur croissance sur les quatre années considérées est faible. Dans l'ensemble du sous-secteur, elle a été de 6,5 p. 100, la rémunération passant de 173,19 $ à 184,48 $. À la section hôtels et motels, la progression du salaire moyen s'est établie à 13 p. 100, de 200,86 $ à 227,07 $.

Les travailleurs des restaurants, traiteurs et tavernes, qui sont ceux qui reçoivent les salaires les plus bas, sont également ceux dont les salaires ont augmenté le plus lentement, soit de 3,3 p. 100 seulement en quatre ans.

Au chapitre des heures hebdomadaires moyennes (tableau 1.9), la tendance a été exactement la même, qu'il s'agisse du sous-secteur lui-même ou de ses deux composantes. La moyenne annuelle des heures hebdomadaires moyennes s'est accrue en 1985, pour redescendre en 1986 et remonter en 1987, où elle se situe dans chacun des cas légèrement au-dessus de son niveau de 1984. Notons aussi que c'est dans ce sous-secteur que la moyenne annuelle des heures hebdomadaires est la plus élevée.

C'est donc dire que ces travailleurs, en plus de voir leur salaire progresser lentement, ont dû travailler plus d'heures, à chaque semaine, en moyenne.

1.3.3 Services à la personne

Nous considérons ici, à partir des tableaux 1.6 à 1.9, le sous-secteur des services personnels, comprenant entre autres la section blanchisserie, nettoyage à sec et pressage, et la portion entretien de bâtiments et d'habitations du sous-secteur services divers.

Dans les services personnels, l'emploi s'est accru à chaque année de 1984 à 1987, passant de 20 400 à 27 800, une progression de 36 p. 100. Dans ce que nous appellerons dorénavant les services de nettoyage, soit la catégorie blanchisserie, nettoyage à sec et pressage, le nombre annuel moyen de salariés a chuté de 23,4 p. 100 en 1985 et a ensuite connu des taux annuels de croissance de 41,1 p. 100 et 13,3 p. 100, ce qui fait que la progression entre 1984 et 1987 a été de 23 p. 100. Les services de nettoyage occupent relativement peu de monde; on y comptait 7 600 salariés en 1987.

Les services d'entretien de bâtiments et d'habitations ont eux aussi connu une période de croissance au cours des années couvertes par notre étude. L'emploi y est passé de 12 100 à 16 800, en hausse de 39 p. 100. La croissance qu'a aussi connue le secteur de la construction ces dernières années peut expliquer en partie ce phénomène.

Au graphique 1.7, on ne peut discerner de patron annuel de croissance pour aucun des éléments des services à la personne. On note toutefois que les services d'entretien de bâtiments et d'habitations ont vu leur niveau d'emplois augmenter considérablement en juillet 1985 alors qu'un an plus tard, en juillet 1986, il subissait une baisse tout aussi marquée.

En ce qui a trait aux salaires (tableau 1.8) on constate une nette amélioration pour chacun des éléments qui nous occupent. Dans les services personnels, la rémunération hebdomadaire moyenne est passée de 203,04 $ en 1984 à 247,35 $ en 1987, un bond de 22 p. 100. Dans les services de nettoyage, la progression des salaires a été de 32 p. 100, ceux-ci passant de 217,58 $ à 288,14 $. Du côté des services d'entretien de bâtiments et d'habitations, la hausse a été encore plus forte, soit de 35 p. 100. Les salaires ont grimpé, passant de 234,31 $ à 316,60 $.

En comparaison, pour l'ensemble des activités économiques, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 8,6 p. 100 entre 1984 et 1987, passant de 396,74 $ à 430,75 $. Même si dans le sous-secteur des services à la personne la croissance des salaires est plus élevée, il y a tout de même un rattrapage important à faire en ce qui concerne leur niveau.

On observe, au tableau 1.9, que la moyenne des heures hebdomadaires a baissé d'année en année, dans le cas des services d'entretien de bâtiments et d'habitations, passant de 35,6 heures en 1984 à 28,5 heures en 1987.

Malgré une modification importante dans la comptabilisation de cette statistique en mai 1985 (voir note à la fin du tableau), il y a tout de même une tendance à la baisse, moins importante celle-là, depuis ce temps. Cette diminution des heures travaillées vient s'ajouter à la hausse de 35 p. 100 du salaire hebdomadaire observée précédemment.

1.3.4 Loisirs

Au tableau 1.6, il ne reste plus que la catégorie divertissements et loisirs que nous n'avons pas analysée. L'emploi y a diminué de 9 p. 100 en 1985 et s'est accru de 1,2 p. 100 et de 20,4 p. 100 en 1986 et 1987. Dans l'ensemble, de 1984 à 1987, l'accroissement net du nombre de salariés a été de 11 p. 100. C'est 4 p. 100 de moins que l'augmentation observée pour l'ensemble des activités économiques.

Le tableau 1.7 et le graphique 1.7 ne nous permettent pas de dégager de tendances répétitives d'une année à l'autre. Contrairement à nos attentes, l'emploi dans la catégorie divertissements et loisirs n'augmente pas de façon généralisée et significative en période estivale. Toutefois, l'automne est une période plus creuse.

La moyenne annuelle du salaire hebdomadaire, après avoir connu des hausses de 10 p. 100 et de 5 p. 100 en 1985 et 1986, a diminué de 6 p. 100 en 1987, ce qui fait qu'entre 1984 et 1987, le taux d'augmentation n'a été que de 8 p. 100. Dans l'ensemble des activités économiques, la croissance des salaires a été de 8,6 p. 100 pour la même période, ce qui fait que la moyenne annuelle de la rémunération hebdomadaire dans les services de divertissements et de loisirs correspondait toujours en 1987 à 62 p. 100 de celle de l'ensemble des activités économiques, ce qui est le même rapport que celui qui prévalait en 1984.

Enfin, au chapitre des heures travaillées, les salariés des services de divertissements et de loisirs ont vu leur moyenne hebdomadaire s'accroître de 4 p. 100 de 1984 à 1987. Ceci vient encore diminuer l'importance de la croissance de 8 p. 100 des salaires observée précédemment.

Cette moyenne annuelle des heures hebdomadaires travaillées, qui était inférieure dans les services de divertissements et de loisirs à ce qu'elle était dans l'ensemble des activités économiques en 1984, y est maintenant supérieure depuis 1986.

CHAPITRE 2

Les services de formation et l'insertion au marché du travail

Le système d'éducation québécois offre, aux jeunes des établissements scolaires des trois ordres d'enseignement, des programmes de formation préparant les futurs diplômés à exercer des fonctions de travail de complexité variable dans le secteur des services à la communauté et des services personnels.

Toutefois, ce secteur offre bon nombre d'emplois pour lesquels aucune formation professionnelle spécifique n'est requise. Dans ce cas, un simple entraînement en milieu de travail suffit. Ceci explique que les diplômés du secondaire général et du collégial général occupent une place assez importante dans ce secteur, qui vient au deuxième rang, après le commerce de détail, pour l'embauche de ces diplômés.

Au secondaire, les programmes de formation préparent des travailleurs spécialisés dans l'alimentation et la restauration, les services à la personne et la protection contre les incendies.

Les programmes du collégial, de leur côté, préparent des techniciens aptes à exercer des tâches davantage orientées vers l'organisation et l'administration des services, que ce soit par la coordination, le développement et la promotion de ces derniers.

Enfin, les universités forment des professionnels appelés à exercer des fonctions plus complexes: gestion de personnels, comptabilité-finance et relations publiques.

Nous avons rassemblé et analysé de nombreuses données, dont celles des enquêtes de RELANCE du ministère de l'Éducation et des Études prévisionnelles et structurelles du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. À partir de ces données, nous avons évalué la pertinence et la rentabilité des services de formation offerts, au secondaire et au collégial, en mesurant les problèmes de transition entre l'école et le marché du travail. Les paramètres retenus pour établir un jugement sur chacun des programmes ont été en priorité l'état du placement, la correspondance formation-emploi dans le cas des diplômés qui travaillent à temps plein et les tendances du marché du travail à court et à long terme.

Les tableaux-synthèses du présent chapitre fournissent, pour chaque catégorie de programmes, des indications permettant de mieux percevoir le sort des diplômés de chacun des programmes de formation actuellement dispensés. Chaque programme est d'abord évalué au moyen de cotes, en termes de placement et de pertinence de la formation à l'emploi occupé, ce qui permet une perception rapide et globale de l'adéquation formation-emploi (tableaux 2.1 et 2.4) Dans un deuxième temps, nous avons établi les liens qui nous semblaient exister entre le nombre d'établissements offrant l'option dans chaque région et le taux de placement en emploi relié à la formation (tableaux 2.2. et 2.5).

Enfin, nous avons indiqué, pour chaque ordre d'enseignement, les activités principales des entreprises ayant embauché les diplômés de chacun des programmes de formation, que ce soit en emploi relié ou non relié à la formation (tableaux 2.3 et 2.6).

Rappelons que les nombreuses données chiffrées ayant servi à l'élaboration du présent chapitre sont consignées de façon exhaustive au dossier de base et sont disponibles sur demande.

Pour mieux interpréter les tableaux 2.1 et 2.4, il est nécessaire de bien se référer à la valeur des cotes utilisées:

A= Très bon	(80 % et +)
B= Bon	(70 % à 79 %)
C= Moyen	(60 % à 69 %)
D= Faible	(40 % à 59 %)
E= Très faible	(39 % et -)
X= Très instable	(difficile à évaluer)

2.1 La situation des diplômés des programmes de l'enseignement secondaire professionnel donnant accès au secteur des services à la communauté et des services personnels

Les performances, sur le marché du travail, des diplômés de ces programmes sont, de façon générale, nettement supérieures à celles de l'ensemble du secondaire professionnel. En effet, les diplômés de l'ensemble du secondaire professionnel se verraient attribuer la cote "D" en ce qui concerne le placement et la cote "C" quant à la relation formation-emploi.

Il faut toutefois faire exception de tous les programmes du professionnel court qui affichent des performances médiocres. La lecture du tableau qui suit prouve que pour ce secteur, comme pour les autres étudiés jusqu'ici, la qualité du diplôme, en termes de contenu de formation et du niveau de scolarisation, est un facteur déterminant dans l'accès au marché du travail. Les diplômés les plus favorisés à ce sujet sont, de façon évidente, ceux qui ont suivi un cours supplémentaire en sixième année du secondaire. Une scolarisation plus poussée, se traduisant par une formation technologique plus solide, et un degré de maturité personnelle accru sont, hors de tout doute, des éléments grandement appréciés des employeurs.

Il faut souligner les cotes très faibles attribuées aux programmes suivants: Auxiliaire en alimentation et restauration, Soins esthétiques auxiliaires et Auxiliaire d'intérieur. La situation des diplômés de ces programmes est mauvaise, le marché du travail semblant incapable d'absorber ce type de main-d'oeuvre. Ou encore, n'en veut-on tout simplement pas.

La réforme, en cours, de la formation professionnelle au secondaire devrait améliorer la situation en faisant disparaître le professionnel court et en retardant d'un an l'accès au secteur professionnel pour toutes les catégories de programmes.

Par contre, certains programmes du secondaire long sont très performants quant au placement en emploi relié à la formation de leurs diplômés. Mentionnons, entre autres, Cuisine professionnelle I, Coupe de viande et Pâtisserie.

Enfin, les trois derniers programmes figurant au tableau n'ont pu être évalués de façon significative à cause du faible nombre de diplômés ou à cause de l'absence de promotion certaines années de la période de quatre ans couverte par la présente étude. Il s'agit des programmes suivants: Agent de prévention des incendies, Pompier et Pompier professionnel. Ce dernier programme n'a d'ailleurs pas fourni de diplômés depuis 1984.

Tableau 2.1

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986

Programme Titre-code	Emploi correspondant	Placement	Relation formation-emploi	Perspectives c. terme	Perspectives l. terme
Auxiliaire en alimentation et en restauration 401-200	Cuisinier, cuisinière CCDP 6121	D	D	faibles	bonnes
Auxiliaire en alimentation et en restauration PE 402-300	Cuisinier, cuisinière CCDP 6121	D	C	faibles	bonnes
Cuisine professionnelle II 403-500	Cuisinier, cuisinière CCDP 6121	C	C	faibles	bonnes
Cuisine professionnelle I 404-600	Cuisinier, cuisinière CCDP 6121	B	A	faibles	bonnes
Coupe de viande 405-500	Préparateur, préparatrice d'aliments et boissons CCDP 6129	B	A	moyennes	moyennes
Service de table 406-500	Serveur, serveuse Agent, agente de bord CCDP 6125	C	B	moyennes	moyennes

Tableau 2.1 (suite)

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986

Programme Titre-code	Emploi correspondant	Placement	Relation formation-emploi	Perspectives c. terme	Perspectives l. terme
Pâtisserie 407-500	Boulanger-pâtissier, boulangère-pâtissière CCDP 8213	B	B	faibles	moyennes
Soins esthétiques auxiliaires 416-200	Esthéticien, esthéticienne auxiliaire CCDP 6143	D	E	faibles	faibles
Coiffure pour dames 417-500	Coiffeur, coiffeuse pour dames CCDP 6143	C	B	faibles	faibles
Coiffure pour hommes 418-500	Coiffeur, coiffeuse pour hommes CCDP 6143	C	A	faibles	faibles
Esthétique 419-500	Esthéticien, esthéticienne CCDP 6143	C	C	faibles	faibles
Auxiliaire d'intérieur 436-200	Concierge Employé, employée domestique CCDP 6191	D	C	moyennes	moyennes

Tableau 2.1 (fin)

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986

Programme Titre-code	Emploi correspondant	Placement	Relation formation-emploi	Perspectives c. terme	Perspectives l. terme
Agent de prévention des incendies 440-500	Agent, agente de prévention des incendies CCDP 1116	X	X	faibles	faibles
Pompier 441-500	Pompier, pompière CCDP-116	X	X	faibles	faibles
Pompier professionnel 441-600	Pompier, pompière CCDP 1116	A	D	faibles	faibles

2.2 Les effets de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, dix mois après la fin des études, en emploi relié à la formation (enseignement secondaire)

La consultation du tableau qui suit nous révèle que la distribution des options sur le territoire, en vigueur en 1985-1986, correspond assez bien, dans l'ensemble, aux caractéristiques démographiques et économiques des régions, en ce sens que le nombre d'établissements autorisés à offrir une option particulière est relativement proportionnel à la densité démographique de la région.

Toutefois, dans la région de Québec (03), il semble que, dans certains cas, la distribution d'options ait été passablement généreuse. Le taux de placement en emploi relié à la formation ne semble pas en avoir été affecté pour autant. Cette générosité est à signaler plus particulièrement pour les programmes suivants: Auxiliaire en alimentation et restauration (401-200), Pâtisserie et Auxiliaire d'intérieur.

Il est bon de signaler ici que des études et analyses similaires effectuées antérieurement au sujet d'autres secteurs économiques ont fait ressortir clairement des données compilées qu'un nombre restreint d'établissements autorisés à offrir une option, dans une région donnée, se traduit généralement par un meilleur taux de placement des diplômés. On peut se demander si les faibles taux de placement affichés ici et là au tableau 2.2 auraient pu être améliorés, si moins d'établissements avaient été autorisés à offrir certaines options dans le secteur qui fait l'objet de la présente étude.

Tableau 2.2

Enseignement secondaire
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Auxiliaire en alimentation et en restauration 401-200	(n)	4	7	13	4	6	7	7	7	6	4	1
	(%)	20,6	14,9	15,4	7,4	17,5	10,9	7,3	0,0	30,7	25,1	0,0
Auxiliaire en alimentation et en restauration PE 402-300	(n)	1	1	2 (2)	0	0	2 (2)	2 (2)	1	1	1 (2)	0
	(%)	8,3	17,5	57,6	-	-	13,7	45,4	9,6	-	60,0	-
Cuisine professionnelle II 403-500	(n)	1 (2)	1	7	2	6	6	8	7	1 (2)	1	0
	(%)	39,0	25,1	37,5	32,0	32,6	32,1	27,4	29,1	36,3	23,1	-
Cuisine professionnelle I 404-600	(n)	0	1	2	1	2	1	2	0	0	1	0
	(%)	-	52,4	58,8	45,4	80,6	55,0	60,8	53,8	-	43,6	-
Coupe de viande 405-500	(n)	0	1	1	1	0	0	2	1	0	0	0
	(%)	-	55,1	58,0	53,4	-	-	58,0	50,0	-	-	-

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

Tableau 2.2 (suite)

Enseignement secondaire
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Service de table 406-500	(n)	1	1	4	1	1	4	3	1	0	0	0
	(%)	38,0	27,8	37,6	52,5	33,3	50,7	28,7	35,9	-	-	-
Pâtisserie 407-500	(n)	0	0	2	1	0	(2) 1	1	1	(2) 1	0	0
	(%)	-	-	34,9	54,5	-	75,0	42,6	53,0	50,0	-	-
Soins esthétiques auxiliaires 416-200	(n)	0	1	1	2	0	4	2	6	2	0	0
	(%)	-	-	0,0	0,0	-	12,6	0,0	10,6	26,6	-	-
Coiffure pour dames 417-500	(n)	1	4	8	4	6	9	12	11	3	2	3
	(%)	32,2	53,0	32,3	33,7	22,5	34,7	49,5	38,0	4,3	0,0	22,1
Coiffure pour hommes 418-500	(n)	1	1	4	(2) 0	3	4	4	5	(2) 1	0	0
	(%)	40,4	17,5	42,1	44,4	53,0	45,3	48,8	43,9	50,0	-	-

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

Tableau 2.2 (fin)

Enseignement secondaire
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Esthétique 419-500	(n)	2	2	6	3	1	4	5	4	2	1	0
	(%)	24,6	31,2	29,9	31,1	20,3	28,7	28,6	31,6	57,1	6,3	-
Auxiliaire d'intérieur 436-200	(n)	3	1	8	1	0	2	2	0	2	2	2 (2)
	(%)	8,6	17,5	26,8	27,3	-	11,1	1,0	-	0,0	1,0	27,5
Agent de prévention des incendies 440-500	(n)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	(%)	-	-	-	-	-	60,0	-	-	-	-	
Pompier 441-500	(n)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	(%)	-	-	-	-	-	88,2	-	-	-	-	
Pompier professionnel 441-600	(n)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	(%)	-	-	-	-	-	43,7	-	-	-	-	

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

2.3 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du secondaire professionnel

Le tableau suivant indique, pour chaque programme de formation, les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du secondaire professionnel. Nous avons limité notre compilation aux quatre activités les plus importantes quoique, dans certains cas, les diplômés sont répartis dans un nombre impressionnant de catégories d'entreprises.

Le pourcentage figurant sous le titre de l'activité désigne la proportion moyenne des diplômés du programme en question qui ont accédé à un emploi dans ce type d'entreprises, que cet emploi soit ou non relié à la formation reçue.

L'importance numérique des pourcentages attribués permet, dans une certaine mesure, de déterminer si les diplômés se trouvent concentrés dans un nombre limité de catégories d'entreprises ou s'ils ont dû s'éparpiller dans un nombre plus large de celles-ci, afin de décrocher des emplois coûte que coûte. Dans ce dernier cas, la relation formation-emploi risque d'être affectée à la baisse.

2.3 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du secondaire professionnel

Le tableau suivant indique, pour chaque programme de formation, les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du secondaire professionnel. Nous avons limité notre compilation aux quatre activités les plus importantes quoique, dans certains cas, les diplômés sont répartis dans un nombre impressionnant de catégories d'entreprises.

Le pourcentage figurant sous le titre de l'activité désigne la proportion moyenne des diplômés du programme en question qui ont accédé à un emploi dans ce type d'entreprises, que cet emploi soit ou non relié à la formation reçue.

L'importance numérique des pourcentages attribués permet, dans une certaine mesure, de déterminer si les diplômés se trouvent concentrés dans un nombre limité de catégories d'entreprises ou s'ils ont dû s'éparpiller dans un nombre plus large de celles-ci, afin de décrocher des emplois coûte que coûte. Dans ce dernier cas, la relation formation-emploi risque d'être affectée à la baisse.

Tableau 2.3

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986
Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés
Par ordre décroissant d'importance

Programme Titre-code	1	2	3	4
Auxiliaire en alimentation et en restauration 401-200	Hébergement et restauration 49,5 %	Services personnels 11,3 %	Industrie des aliments et boissons 6,0 %	Services divers 3,6 %
Auxiliaire en alimentation et en restauration PE 402-300	Hébergement et restauration 57,2 %	Services personnels 17,6 %	Commerce de détail 9,0 %	Industrie des aliments et boissons 2,3 %
Cuisine professionnelle II 403-500	Hébergement et restauration 60,2 %	Commerce de détail 6,2 %	Services personnels 5,5 %	Industrie des aliments et boissons 5,2 %
Cuisine professionnelle I 404-600	Hébergement et restauration 75,2 %	Industrie des aliments et boissons 5,0 %	Services personnels 4,0 %	Services médicaux et sociaux 3,5 %
Coupe de viande 405-500	Commerce de détail 59,2 %	Commerce de gros 17,7 %	Industrie des aliments et boissons 7,5 %	Hébergement et restauration 4,0 %
Service de table 406-500	Hébergement et restauration 74,0 %	Commerce de détail 13,2 %	Commerce de gros 1,8 %	Services médicaux et sociaux 1,8 %

Tableau 2.3 (suite)

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986
Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés
Par ordre décroissant d'importance

Programme Titre-code	1	2	3	4
Pâtisserie 407-500	Hébergement et restauration 46,2 %	Commerce de détail 20,7 %	Industrie des aliments et boissons 18,7 %	Services médicaux et sociaux 2,0 %
Soins esthétiques auxiliaires 416-200	Services personnels 46,2 %	Industrie des aliments et boissons 11,2 %	Industrie de l'habillement 8,7 %	Commerce de détail 6,5 %
Coiffure pour dames 417-500	Services personnels 68,5 %	Commerce de détail 9,2 %	Hébergement et restauration 6,0 %	Industrie de l'habillement 2,7 %
Coiffure pour hommes 418-500	Services personnels 75,2 %	Commerce de détail 11,5 %	Services divers 5,0 %	Hébergement et restauration 4,5 %
Esthétique 419-500	Services personnels 49,2 %	Commerce de détail 20,0 %	Industrie de l'habillement 4,7 %	Services divers 2,0 %
Auxiliaire d'intérieur 436-200	Services personnels 37,5 %	Industrie de l'habillement 27,2 %	Hébergement et restauration 13,2 %	Services médicaux et sociaux 5,2 %

Tableau 2.3 (fin)

Enseignement secondaire professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986
Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés
Par ordre décroissant d'importance

Programme Titre-code	1	2	3	4
Agent de prévention des incendies 440-500	Fonction publique municipale 60,0 %	Industrie du caoutchouc produits plastiques 20,0 %	Industries manufacturières diverses 20,0 %	
Pompier 441-500	Fonction publique municipale 82,3 %	Services divers 5,9 %	Services personnels 5,9 %	Commerce de détail 5,9 %
Pompier professionnel 441-600	Fonction publique municipale 40,0 %	Services divers 20,0 %	Entrepreneurs spécialisés 20,0 %	Industries manufacturières diverses 20,0 %

Quant aux diplômés du secondaire général, ils décrochent des emplois dans le commerce de détail dans une proportion de 32,2 p. 100. Ils occupent également le secteur des services en hébergement et restauration (16,8 p. 100) et en services personnels (5,3 p. 100).

2.4 La situation des diplômés des programmes de l'enseignement collégial professionnel donnant accès au secteur des services à la communauté et des services personnels

Les performances de ces programmes sont, de façon générale, égales à celles de l'ensemble du collégial professionnel, pour lequel le placement optient la cote "C" tandis que la relation formation-emploi se voit attribuer la cote "B".

En Techniques policières, le nombre de diplômés qui se présentent annuellement sur le marché du travail dépasse légèrement les besoins nets prévus. Même si la situation semble assez bonne pour le moment, il est possible qu'une augmentation de ce nombre puisse se traduire par une intégration plus difficile au marché du travail.

La performance du programme Techniques correctionnelles est assez médiocre quant au placement des diplômés, qui sont pourtant en nombre restreint. Aucune pénurie de cette main-d'oeuvre n'est à signaler pour l'instant et les perspectives à court et à long terme ne sont pas encourageantes.

Il semble bien qu'aux plans qualitatif et quantitatif l'option Techniques de prévention réponde assez bien aux exigences du marché du travail. Cette option n'est toutefois offerte que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Étant donné l'importance grandissante que le Québec accorde à la prévention en santé et sécurité du travail, on doit se demander si d'autres régions n'auraient pas intérêt à former des diplômés, plus particulièrement là où la demande est la plus forte pour des inspecteurs et des fonctionnaires responsables de l'application des règlements gouvernementaux.

En Assistance sociale, il semble bien que l'on forme un trop grand nombre de diplômés compte tenu des besoins réels. La relation formation-emploi est faible, car les diplômés acceptent les emplois les plus divers, dans plusieurs catégories d'entreprises.

Le programme Hôtellerie quant à lui est très performant. On dénombre peu de diplômés, mais leur nombre semble s'ajuster aux besoins du marché du travail.

Tableau 2.4

Enseignement collégial professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986

Programme Titre-code	Emploi correspondant	Placement	Relation formation-emploi	Perspectives c. terme	Perspectives l. terme
Techniques policières 310.01	Policier, policière CCDP 6112	C	B	moyennes	faibles
Techniques correction-nelles 310.02	Technicien, technicienne en criminologie CCDP 6115	D	C	faibles	faibles
Techniques juridiques 310.03	Technicien, technicienne en sciences juridiques CCDP 2349	C	A	faibles	moyennes
Techniques de prévention 311.01	Technicien(ne) de prévention en SS du travail CCDP 1116	C	A	moyennes	moyennes
Assistance sociale 388.00	Travailleur, travailleuse social(e) CCDP 2331(2)	C	D	très faibles	faibles
Techniques du loisir 391.01	Technicien, technicienne en loisirs CCDP 3710	C	B	très faibles	faibles

Tableau 2.4 (fin)

Enseignement collégial professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986

Programme Titre-code	Emploi correspondant	Placement	Relation formation-emploi	Perspectives c. terme	Perspectives l. terme
Tourisme 414.00	Guide touristique-Agent, agente de voyage CCDP 4193	C	B	faibles	faibles
Hôtellerie 430.01	Gérant, gérante d'hôtels et restaurants-Rep.en services CCDP 6120	B	A	moyennes	moyennes

2.5 Les effets de la répartition régionale des options sur le taux moyen de placement, dix mois après la fin des études, en emploi relié à la formation (enseignement collégial)

Globalement, la distribution régionale des options, qui apparaît au tableau 2.5, correspond assez bien aux caractéristiques socio-économiques et démographiques des régions. Le nombre d'établissements à offrir les divers programmes et leur situation géographique correspondent en général assez bien à la réalité. Il est à remarquer toutefois que la région de la Montérégie (06.2) n'offre qu'un seul programme dans le secteur des services. De plus, ce programme étant attribué à deux établissements, le taux de placement en emploi relié à la formation est relativement faible si on le compare à celui de la région de Montréal (06.3) qui l'offre elle aussi dans deux établissements. Il s'agit de l'option Tourisme.

Dans la région de Montréal (06.3) les trois établissements qui offrent le programme Techniques correctionnelles connaissent un taux de placement relativement bas de leurs diplômés. Par contre, dans la région de Québec (03), avec un seul établissement à dispenser l'option, on voit ce taux doubler.

L'option Tourisme connaît un faible taux de placement en Montérégie (06.2) où deux établissements dispensent cet enseignement. Un seul aurait peut-être suffi. Dans la région de Montréal (06.3) par contre, où l'on dénombre également deux établissements, la performance est de beaucoup supérieure.

Tableau 2.5

Enseignement collégial
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Techniques policières 310.01	(n)	1	1	1	1	1	2 (2)	0	2	1	0	0
	(%)	25,8	18,4	44,6	35,7	56,6	100,0	-	58,1	25,0	-	-
Techniques correctionnelles 310.02	(n)	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0
	(%)	-	-	48,4	-	-	-	-	24,4	-	-	-
Techniques juridiques 310.03	(n)	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
	(%)	46,5	-	-	-	-	-	-	50,2	-	-	-
Techniques de prévention 311.01	(n)	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(%)	-	44,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assistance sociale 388.00	(n)	2	1	2	1	1	1	0	3	0	1	0
	(%)	35,5	26,5	32,4	37,3	7,0	36,4	-	40,2	-	57,4	-

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

Tableau 2.5 (fin)

Enseignement collégial
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Techniques de loisir 391-01	(n)	0	0	1	0	0	0 (2)	0	2	0	0	0
	(%)	-	-	48,9	-	-	100,0	-	44,7	-	-	-
Tourisme 414.00	(n)	1	0 (2)	1	0	0 (2)	0	2	2	0	0	0
	(%)	30,0	0,0	-	-	100,0	-	20,4	58,1	-	-	-
Hôtellerie 430.01	(n)	0	0	0	0	0	0 (2)	0	2	0	0	0
	(%)	-	-	-	-	-	100,0	-	58,8	-	-	-

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

2.6 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du collégial professionnel

Le tableau 2.6 indique, pour chaque programme de formation, les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du collégial professionnel. Tout comme on l'a fait pour le secondaire, nous avons limité notre compilation au quatre activités les plus importantes quoique, dans certains cas, en Assistance sociale par exemple, les diplômés soient répartis dans un nombre impressionnant de catégories d'entreprises.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné pour le secondaire, le pourcentage figurant sous le titre de l'activité désigne la proportion moyenne des diplômés du programme en question qui ont accédé à un emploi dans ce type d'entreprises, que cet emploi soit ou non relié à la formation reçue.

L'importance numérique des pourcentages attribués permet, dans une certaine mesure, de déterminer si les diplômés sont concentrés dans un nombre restreint de catégories d'entreprises ou s'ils ont dû s'éparpiller dans un nombre plus large, afin de décrocher des emplois, coûte que coûte. Dans ce dernier cas, la relation formation-emploi risque d'être affectée à la baisse.

2.6 Les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du collégial professionnel

Le tableau 2.6 indique, pour chaque programme de formation, les activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés du collégial professionnel. Tout comme on l'a fait pour le secondaire, nous avons limité notre compilation au quatre activités les plus importantes quoique, dans certains cas, en Assistance sociale par exemple, les diplômés soient répartis dans un nombre impressionnant de catégories d'entreprises.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné pour le secondaire, le pourcentage figurant sous le titre de l'activité désigne la proportion moyenne des diplômés du programme en question qui ont accédé à un emploi dans ce type d'entreprises, que cet emploi soit ou non relié à la formation reçue.

L'importance numérique des pourcentages attribués permet, dans une certaine mesure, de déterminer si les diplômés sont concentrés dans un nombre restreint de catégories d'entreprises ou s'ils ont dû s'éparpiller dans un nombre plus large, afin de décrocher des emplois, coûte que coûte. Dans ce dernier cas, la relation formation-emploi risque d'être affectée à la baisse.

Tableau 2.5 (fin)

Enseignement collégial
Incidence de la répartition régionale des options sur le taux de placement moyen, en emploi relié à la formation, 1983-1986

Programme		Régions administratives scolaires (1)										
		01	02	03	04	05	06.1	06.2	06.3	07	08	09
Techniques de loisir 391-01	(n)	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0
	(%)	-	-	48,9	-	-	100,0	-	44,7	-	-	-
Tourisme 414.00	(n)	1	0 (2)	1	0	0 (2)	0	2	2	0	0	0
	(%)	30,0	0,0	-	-	100,0	-	20,4	58,1	-	-	-
Hôtellerie 430.01	(n)	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
	(%)	-	-	-	-	-	100,0	-	58,8	-	-	-

Notes explicatives

(n) Nombre d'établissements dispensant cette option, par région.
(%) Taux de placement moyen (1983-1986) des diplômés en emploi, à temps plein, relié à la formation.
- Néant (pas de diplômés).
(1) Voir la délimitation et l'identification des régions à l'annexe 1.
(2) Données peu valables, à cause du faible nombre de diplômés.

Tableau 2.6

Enseignement collégial professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986
Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés
Par ordre décroissant d'importance

Programme Titre-code	1	2	3	4
Techniques policières 310.01	Fonction publique municipale 34,7 %	Services fournis aux entreprises 9,7 %	Services divers 6,2 %	Fonction publique fédérale 5,2 %
Techniques correction-nelles 310.02	Services médicaux et sociaux 28,7 %	Fonction publique provinciale 11,7 %	Hébergement et restauration 10,0 %	Fonction publique fédérale 5,2 %
Techniques juridiques 310.03	Services fournis aux entreprises 52,7 %	Services personnels 13,7 %	Fonction publique provinciale 5,0 %	Institutions financières 2,5 %
Techniques de prévention 311.01	Services médicaux et sociaux 20,2 %	Commerce de détail 16,2 %	Fonction publique provinciale 7,5 %	Transport 5,0 %
Assistance sociale 388.00	Services médicaux et sociaux 37,7 %	Fonction publique provinciale 9,7 %	Services personnels 8,7 %	Enseignement et services connexes 6,7 %
Techniques du loisir 391.01	Divertis-sements et loisirs 29,5 %	Services médicaux et sociaux 20,0 %	Enseignement et services connexes 12,7 %	Commerce de détail 12,5 %

Tableau 2.6 (fin)

Enseignement collégial professionnel
Diplômés 1983-1984-1985-1986
Activités principales des entreprises ayant embauché des diplômés
Par ordre décroissant d'importance

Programme Titre-code	1	2	3	4
Tourisme 414.00	Hébergement et restauration 19,7 %	Divertissements et loisirs 12,5 %	Commerce de détail 11,2 %	Commerce de gros 7,2 %
Hôtellerie 430.01	Hébergement et restauration 83,7 %	Transport 3,5 %	Commerce de gros 3,2 %	Commerce de détail 2,0 %

Quant aux diplômés du collégial général, ils décrochent des emplois dans le commerce de détail dans une proportion de 36,1 p. 100. Ils occupent également le secteur des services en hébergement et restauration (13,2 p. 100), des services personnels (6,0 p. 100), des services médicaux et sociaux (5,5 p. 100) et des divertissements et loisirs (4,1 p. 100).

CONCLUSION

Le secteur des services à la communauté et des services personnels regroupe, pour les besoins de notre étude et selon la définition que nous en avons faite, les sous-secteurs: protection publique, hébergement et restauration, services à la personne et loisirs.

Au chapitre de l'évolution de l'activité dans ce secteur, nous avons d'abord constaté que l'offre d'hébergement, mesurée par le nombre de chambres disponibles, est relativement rigide pour chacune des régions touristiques du Québec.

Par contre, en ce qui concerne la demande d'hébergement, on observe que le nombre de chambres louées passe facilement du simple au double entre janvier et juillet d'une même année.

Les taux d'occupation fluctuent beaucoup selon les mois de l'année et ne dépassent le seuil des 60 p. 100 que durant les mois de juin à septembre, et encore, ce n'est pas dans toutes les régions. Les taux les plus élevés (plus de 80 p. 100) sont observés dans les régions de Montréal, de Québec, des Îles-de-la-Madeleine et de Charlevoix durant la période estivale. Dans les autres régions, les infrastructures d'hébergement ne sont jamais utilisées à plus de 75 p. 100 de leur capacité.

Du côté de la restauration, la croissance des recettes des restaurants, traiteurs et tavernes s'est établie à 28 p. 100 de 1984 à 1987, ces recettes passant de 2,7 milliards de dollars à 3,4 milliards. Ce sont les recettes des restaurants avec permis d'alcool qui ont connu l'augmentation la plus prononcée avec une croissance de 37 p. 100.

Viennent ensuite les recettes des restaurants sans permis avec une progression de 31 p. 100, les recettes des établissements offrant des repas à emporter avec une hausse de 30 p. 100, les recettes des tavernes se sont accrues pour leur part de 11 p. 100 et finalement celles des traiteurs ont diminué de 1 p. 100.

En ce qui concerne l'évolution du marché du travail dans ce secteur d'activité, les informations que nous avons recueillies nous ont permis d'effectuer les constatations qui suivent pour chacun des sous-secteurs qu'il contient.

Dans le domaine de la protection publique, plus particulièrement en ce qui concerne les services de sécurité et d'enquêtes, le nombre annuel total de salariés a augmenté de 76 p. 100 de 1984 à 1987, passant de 7 500 à 13 200. Les salaires versés dans ce sous-secteur se comparent avantageusement avec la majorité des salaires versés dans chacun des autres sous-secteurs du secteur des services à la communauté et des services personnels. Par contre, ils sont nettement inférieurs au salaire moyen de l'ensemble des activités économiques du Québec.

En ce qui a trait aux services de police, dans l'ensemble du Québec, leurs effectifs à temps plein ont diminué de 6,4 p. 100 entre 1981 et 1987, soit de 13 890 à 13 003.

Le sous-secteur de l'hébergement et de la restauration est celui qui génère le plus d'emplois dans le secteur des services à la communauté et des services personnels. Entre 1984 et 1987, le nombre total moyen de salariés y a crû de 45 p. 100.

Toutefois, ce sous-secteur est celui où l'on retrouve les salaires les plus faibles et, plus alarmant encore, les hausses de salaires les moins prononcées. Ceci est conjugué au fait que c'est dans ce sous-secteur que la moyenne annuelle des heures hebdomadaires est la plus élevée.

Dans les services à la personne, l'emploi s'est accru de 36 p. 100 dans les services personnels et de 39 p. 100 dans les services d'entretien de bâtiments et d'habitations de 1984 à 1987. Pour la même période, les salaires progressaient de 22 p. 100 et de 35 p. 100 respectivement, pour chacune de ces deux catégories de services.

Dans le domaine des loisirs, le nombre de travailleurs s'est accru de 11 p. 100 de 1984 à 1987, ce qui est 4 p. 100 de moins que l'augmentation observée pour l'ensemble des activités économiques. La moyenne annuelle du salaire hebdomadaire n'a augmenté que de 8 p. 100 sur la même période, associée à une hausse de 4 p. 100 de la moyenne hebdomadaire des heures travaillées.

Les diplômés des programmes de l'enseignement secondaire professionnel donnant accès aux métiers du secteur des services à la communauté et des services personnels affichent, sur le marché du travail, des performances nettement supérieures à celles de l'ensemble des diplômés du secondaire professionnel. Il faut toutefois faire exception de tous les programmes du professionnel court qui affichent des performances médiocres.

Les programmes du secondaire professionnel long les plus performants quant au placement et à la relation études-travail sont: Cuisine professionnelle I, Coupe de viande et Pâtisserie.

Au chapitre de la répartition régionale des options, il apparaît qu'elle correspond assez bien, dans l'ensemble, aux caractéristiques économiques et démographiques des régions.

Du côté des diplômés du collégial, on observe de façon générale un taux de placement moyen alors que la relation formation-emploi est souvent bonne ou très bonne. Le programme montrant les meilleures performances parmi ceux analysés est celui d'Hôtellerie.

Encore ici, la répartition des options apparaît conforme à la réalité socio-économique et démographique des régions.

ANNEXE 1

Régions administratives scolaires

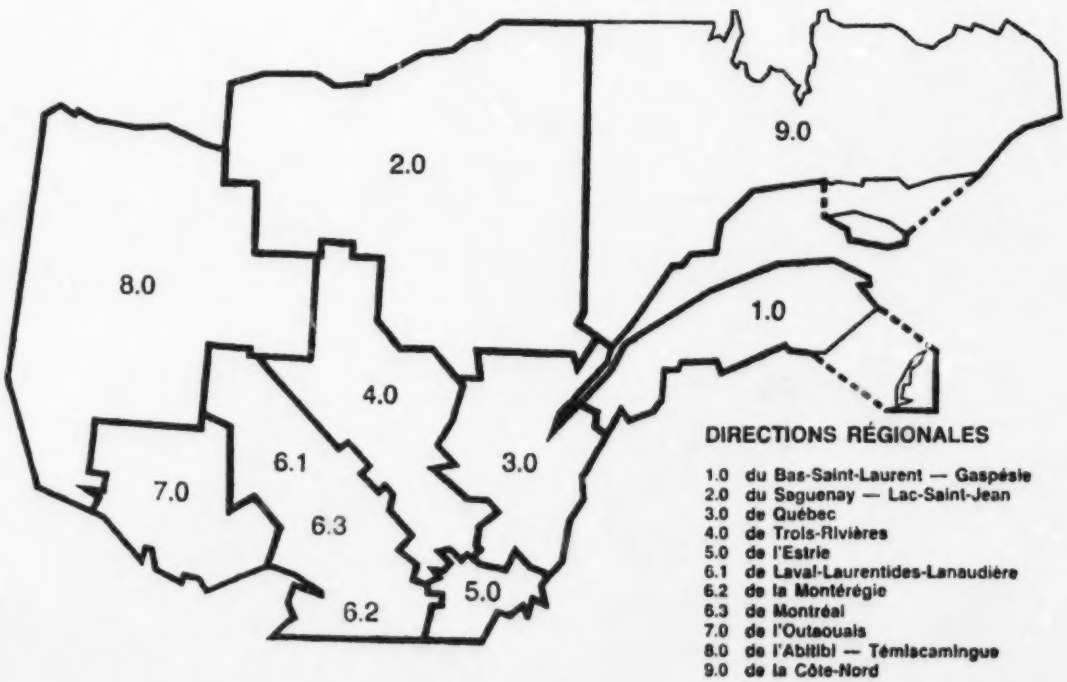

BIBLIOGRAPHIE

CANADA, Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), Emploi et Immigration Canada, Systèmes nationaux d'analyse et de classification des professions.

CANADA, L'économie du Québec 1987, Planification et analyse, Analyse statistique, ministère de l'Expansion industrielle régionale, juin 1988.

CANADA, Emploi, gains et durée du travail, Statistique Canada, Catalogue 72-002, janvier 1984 à mai 1988.

CANADA, Produit intérieur brut provincial par industrie 1971-1984, Statistique Canada, Division des entrées-sorties, Système de comptabilité nationale, mars 1988.

CANADA, Statistiques des restaurants, traiteurs et tavernes, Statistique Canada, Catalogue 63-011, janvier 1984 à juin 1988.

CHAMARD, Régent, "Le marché du travail dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration au Québec", Revue Le marché du travail, novembre 1987, pp. 61-81.

CLUZEAU, Patrick et **LASSONDE,** Nicole, Le baromètre touristique du Québec, ministère du Tourisme, Direction de l'analyse et du développement, janvier 1986 à juillet 1988.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

ÉTATS-UNIS, Occupation Outlook Handbook, U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics.

FOURCAUDOT, Martine, Étude descriptive sur les agences de sécurité privée au Québec, Université de Montréal, École de criminologie, août 1988.

QUÉBEC, Cahiers de l'enseignement collégial 1987-1988, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial.

QUÉBEC, Circuit collégial 1987-1988, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial.

QUÉBEC, Classification des activités économiques du Québec, Bureau de la statistique du Québec, Direction de la consultation et des méthodes, Division de la normalisation, mai 1984.

QUÉBEC, Commission de police du Québec - Rapport annuel 1984, Direction générale des publications gouvernementales.

QUÉBEC, Commission de police du Québec - Rapport annuel 1987, Les Publications du Québec, 2e trimestre 1988.

QUÉBEC, Distribution générale des enseignements professionnels d'ordre secondaire 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986, 1987-1988, ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

QUÉBEC, L'emploi et les carrières à l'aube des années 90, ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement, novembre 1987.

QUÉBEC, Fiches sur le marché du travail (REPÈRES), ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement.

QUÉBEC, Les perspectives professionnelles au Québec, 1986 à 1993, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, juin 1987.

QUÉBEC, Le Québec statistique - Édition 1985-1986, Bureau de la statistique du Québec, Direction de la diffusion.

QUÉBEC, Rapport annuel 1987 - Statistiques des comités paritaires, ministère du Travail, Direction des décrets.

QUÉBEC, Relance au collégial 1984, 1985, 1986 et 1987, ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement.

QUÉBEC, Relance au secondaire 1984, 1985, 1986 et 1987, ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement.

QUÉBEC, La situation économique au Québec - Édition 1988, Bureau de la statistique du Québec, 3e trimestre 1988.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

QUÉBEC, Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche.